

3. Projet de développement local

Développez votre projet selon le plan suivant :

3.1. Initiation de la démarche

Pourquoi souhaitez-vous maintenir une ADL ? Expliquez notamment quelle plus-value vous en attendez pour le territoire concerné.

Créée en décembre 2008, l'ADL d'Awans a désormais une place centrale sur l'échiquier local. Elle s'est imposée comme l'interlocuteur privilégié pour les acteurs économiques désireux de s'implanter sur l'entité. Grâce à ses outils communicationnels variés, l'Agence dispose d'une identité propre et positive. Elle est clairement identifiée par la population, le personnel communal, les acteurs économiques mais aussi associatifs et culturels. Un partenariat fort avec les services communaux (Fichiers partagés, documents communs, etc.) permet un travail analytique de plus en plus marqué alors qu'un projet officiel de centralisation de tous les investisseurs potentiels vers l'ADL sera l'un des projets d'envergure de cet agrément.

Car l'ADL est la référence au niveau de la compréhension de la dynamique locale. Intégrée à la réflexion locale (CLDR, CCATM, PCS, etc.) et régionale (membre de la plateforme ADL et du réseau inter-associations d'entreprises), l'Agence est un levier important dans la mise en place de projets d'envergure.

Indépendante dans son fonctionnement, l'ADL est également un partenaire (re)connu par tous les organismes actifs: SPI, SAACE, Forem, CréapME, FRW, etc..

Initiatrice régulière de projets transversaux, elle est rassembleuse. Ainsi, via ses actions variées, le réseautage économique est le point central révélant le dynamisme des forces vives de l'entité: groupement d'acteurs locaux (CAWAE), l'implication dans le projet "Commune du commerce équitable", etc.

Mais, plusieurs défis majeurs s'annoncent comme l'autonomisation du CAWAE, la mise en place d'une identité locale moderne, le développement de l'aéroport de Bierset et la matérialisation de l'opportunité d'un début d'activités touristiques tout comme, phénomène nouveau à combattre, l'apparition des premières cellules vides.

Enfin, priorité future, la mise en avant des produits et savoir-faire locaux via un travail en profondeur et une implication citoyenne au moyen de la réflexion "commune équitable" permettant la création de nombreux projets.

L'ADL d'Awans a donc su créer sa place au sein de la dynamique locale et doit être prolongée afin de pérenniser le processus positif actuel et apporter des idées de solution aux nouveaux défis de demain.

3.2. Diagnostic de territoire

3.2.1. Décrivez le contexte local

Présentez une synthèse d'une quinzaine de pages de votre diagnostic de territoire.

- caractéristiques géographiques
- population
- économie, emploi
- habitat / logement / pression foncière
- agriculture
- environnement / cadre de vie
- mobilité
- culture, sport, monde associatif
- enseignement
- outils et plans de développement territorial et local, y compris éventuelles initiatives privées
- social

3.2.1.1. Caractéristiques géographiques

D'une superficie totale de 2.740 hectares, Awans se situe à l'extrême Nord de la Province de Liège et au Nord-Ouest de l'agglomération liégeoise (annexes 1A et 1B). Depuis la fusion des communes intervenue en 1977, l'entité regroupe cinq villages aux caractéristiques et aux modes de fonctionnement très différents: Awans, Fooz, Hognoul, Othée et Villers-l'Evêque (Annexe 1C).

Aux portes du Limbourg, Awans est également limitrophe de plusieurs communes: Tongres, Herstappe, Juprelle, Ans, Crisnée, Fexhe-le-Haut-Clocher et Grâce-Hollogne. L'un des principaux atouts d'Awans réside dans sa situation géographique. Au cœur d'un réseau routier et autoroutier dense, la localité jouit d'une facilité d'accès rare puisqu'elle dispose d'une entrée/sortie d'autoroute directe sur l'E40 (numéro 31, Hognoul-Juprelle). Immédiatement au Nord de l'échangeur de Loncin, l'entité se trouve à un endroit stratégique pouvant servir de "base" permettant d'atteindre rapidement tout le réseau autoroutier belge (vers Aachen, Namur, le Luxembourg et Bruxelles). Se trouvant entre l'agglomération liégeoise et la Région flamande, Awans est "aux portes de Liège" et a encore vu l'importance de sa localisation se renforcer suite au développement de l'aéroport de Liège, limitrophe de la commune en sa partie Sud. D'un point de vue administratif, Awans fait partie de la Province de Liège et du Canton électoral de Grâce-Hollogne (arrondissement électoral de Liège). Située sur l'Arrondissement administratif et judiciaire de Liège, l'entité fait partie de la zone de police "Awans-Grâce-Hollogne" et abrite un poste de police de la route. Enfin, la commune accueille également l'implantation du District autoroutier du MET (Ministère de l'Équipement et du Transport).

Le territoire d'Awans se trouve sur le plateau hesbignon. Le relief est très peu vallonné (altitude entre 120 et 160 mètres), offrant de grands espaces ouverts propices à l'activité agricole. L'entité fait partie du bassin fluvial mosan (partie Meuse aval) rassemblant les eaux de la Meuse, du Hoyoux, de la Berwinne et du Geer. Ce territoire est parcouru par le Roua ou "rigole d'Awans", un aqueduc artificiel long de 8km creusé pour assécher les marécages qui occupaient le centre d'Awans.

Le réseau hydrographique y est très peu développé alors que la capacité de recharge de la nappe aquifère située dans les craies du Cétacé est très importante. Une ressource que la CILE (Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux) exploite à travers un réseau de galeries très développé (75% du territoire communal est situé en zone de prévention). Pour cette raison, la protection des eaux souterraines représente le principal enjeu environnemental identifié à l'échelle communale (Annexe 1D).

La structure écologique awansoise est relativement pauvre. Aucune zone protégée en vertu de la police de la conservation de la nature (y compris Natura 2000) n'est répertoriée sur le territoire. Par contre deux "sites de grand intérêt biologique" ont été identifiés. Le premier, situé entre les villages d'Othée et de Villers-l'Évêque, se nomme les "Marnières". Étroit vallon naturel, cet espace accueille une faune et une flore très spécifiques. À cet égard, on pointera le blaireau, les papillons "grisette" ou encore "collier de corail" au niveau animal, ainsi que l'orchidée *epipactis* à large feuille ou la narcisse des poètes au niveau végétal, qui sont rares et protégés sur le territoire de l'entité. Ensuite, à l'Ouest de l'entité, on retrouve la "Campagne de Fooz". Site créé par l'homme suite aux travaux d'aménagement du TGV, il est composé de vastes friches herbeuses accueillant des espèces peu communes dans nos régions.

Reste qu'Awans est une région essentiellement agricole dotée d'un sol à très grande valeur agronomique cultivé depuis des millénaires. Composés presque en totalité de limon profond à bon drainage naturel reposant sur un substrat crayeux, les sols de la région produisent des rendements très élevés pour un investissement minimum et ce, même pour les cultures les plus exigeantes.

D'un point de vue géographique, l'entité d'Awans est découpée en deux parties distinctes par l'autoroute E40 et la Route Nationale 3. Deux axes routiers traversant la commune de part en part et ayant créé deux communautés distinctes. Les villages d'Othée et Villers-l'Évêque sont ainsi situés au Nord de ces axes alors que ceux d'Awans et Fooz s'étendent au Sud avec le village d'Hognoul coincé entre les deux. Une séparation ancestrale puisque la "RN3" est la matérialisation de l'historique "Chaussée Liège-Bruxelles" dont le premier tracé remonte à 1717. Dès cette époque, les villages du Nord et du Sud de la région étaient distinctement séparés. La construction de l'autoroute reliant Liège à Bruxelles en 1971, n'a fait que renforcer le sentiment de deux territoires distincts amenés à cohabiter au sein de l'entité. Des dynamiques assez différentes régissent la vie des différents villages.

La présence de ces deux grandes voies de communication a également conduit à un isolement économique problématique des petites localités composant Awans. En effet, les villages de Fooz, Othée ou encore Villers-l'Évêque (et même le cœur du village d'Awans) sont ainsi exclus du trajet des personnes transitant par l'entité. Un avantage pour

le cadre de vie, mais une énorme faiblesse pour la viabilité des commerces locaux, les personnes pouvant facilement traverser la commune (Autoroute et RN3) sans mettre une roue dans ces endroits.

Conclusion

Awans est une commune située aux portes de la Hesbaye dont la qualité de la terre la destine tout naturellement vers une activité agricole intense et qualitative. Cependant, la situation géographique de l'entité se révèle désormais aussi parfaite pour d'autres secteurs d'activités. Ainsi, depuis 30 ans, Awans justifie son surnom de "Porte de Liège" et bénéficie d'un boom économique sans précédent. Après l'industrie, c'est le commerce qui foisonne désormais sur une entité où les projets immobiliers d'envergure ont été nombreux ces 10 dernières années.

Ces deux logiques sont intimement liées à la vie et à la compréhension de la dynamique locale. Commune rurale par excellence avec ses petits villages, l'entité représente aussi un pôle économique reconnu. Deux situations distinctes, deux dynamiques différentes ayant chacune des avantages et des inconvénients et tentant de cohabiter sur un même territoire (annexe 1E).

Au sein de ce bouillonnement démographique, économique et associatif, l'ADL joue un rôle d'interface primordial afin de préserver la qualité de vie des habitants tout en exploitant les avantages de la localisation de l'entité. Car, depuis 5 ans, la priorité est clairement donnée à la préservation du cadre de vie avec les aspects mobilité et environnement systématiquement examinés de manière prioritaire dans l'analyse du futur économique de l'entité. La réflexion, la concertation et les échanges prônés par l'Agence sont désormais clairement de mise au niveau du devenir de l'entité. Sur l'entité, personne ne dispose de la vision transversale et de l'expertise de terrain des agents de l'ADL.

3.2.1.2. Population

En janvier 2019, la population awansoise s'élevait à 9.318 habitants faisant toujours de l'entité l'une des moins peuplées au sein de l'arrondissement de Liège. Et si le nombre d'Awansois est en évolution constante depuis le début du 19^e siècle, l'indice de croissance de la commune est longtemps resté inférieur à celui enregistré à l'échelle de l'arrondissement. Une tendance qui s'est complètement inversée depuis les années 90 avec une progression plus rapide à Awans que dans le reste de l'arrondissement (Annexe 2A). Ainsi, depuis 1990, la population awansoise a augmenté de 20% alors que celle de la Province de Liège augmentait à 11% et que l'Arrondissement de Liège plafonnait à 5%. Une réalité qui ne cesse de se confirmer car, depuis 2011, la commune d'Awans est l'une de celles ayant connu la plus grande augmentation de population de tout l'Arrondissement avec encore 5,7% d'augmentation (504 habitants supplémentaires).

Cette augmentation rapide de la population est d'autant plus impressionnante que les communes voisines ne jouissent pas toutes de la même dynamique, confirmant le statut particulier de l'entité. A titre d'exemple, l'entité d'Ans (limitrophe) n'a vu sa population augmenter que de 2.1% durant cette période, comme Grâce-Hollogne et Saint-Nicolas. Depuis la fin des années 80, d'une commune rurale, Awans est devenu le lieu de la périurbanisation de la ville de Liège comme les "voisins" ruraux de Crisnée (+40% depuis 1990 mais seulement 3300 habitants) et Juprelle (augmentation similaire à Awans). Ces trois communes sont devenues un lieu très recherché par les personnes et acteurs économiques désirant habiter en dehors de la "grande" ville tout en désirant en rester à proximité. Reste qu'une grande différence est à souligner par rapport à ces deux voisins. En effet, Awans a connu, en parallèle, un boom économique inégalé ce qui lui permet également de bénéficier de tous les avantages commerciaux des centres urbains (Annexes 2B à 2E).

Au niveau de la répartition par sexe, celle-ci ne varie pas, les femmes étant toujours légèrement plus que les hommes au sein de l'entité avec 4.863 femmes pour 4.455 hommes (Annexe 2F).

De plus, il est aussi important de remarquer que la répartition de la population awansoise demeure certes inégale, mais complètement stable. Ainsi, 43% de la population locale réside à Awans contre 20% à Villers-l'Évêque, 17% à Othée, 14% à Hognoul et

seulement 6% dans le village de Fooz (Annexe 2G). Une répartition interne qui a certes évolué différemment dans le temps mais qui est désormais généralisée à tous les villages.

Une analyse se confirmant évidemment lorsque l'on examine la densité de population (Annexes 2I et 2J). Ainsi, l'entité d'Awans possède une moyenne globale de 343,6 habitants/km² (janvier 2018), bien loin de la moyenne de l'arrondissement (762 habitants/km²), confirmant le caractère rural de la commune. Néanmoins, la densité de la population awansoise est supérieure à celle de la Province de Liège (287 habitants/km²), soulignant aussi la caractéristique périurbaine de l'entité. Une double réalité qui se retrouve aussi dans les villages. Ainsi, Fooz et Villers-l'Evêque sont caractérisés par des densités inférieures à 230 habitants/km² et peuvent donc être rangés dans la catégorie des villages ruraux. En revanche, les densités rencontrées pour Awans et Hognoul (437 et 409 habitants/km²) s'apparentent plus à des banlieues de l'agglomération liégeoise. Enfin, la situation d'Othée est intermédiaire (299 habitants/km²).

Des chiffres qui démontrent donc la situation hybride de la commune, véritable tampon entre les entités urbaines (Saint-Nicolas a 3531 habitants/km², Ans 1213 habitants/km² et Grâce-Hollogne 640 habitants/km²) et les rurales (Juprelle 260 habitants/km² et Crisnée 197 habitants/km²). Une réalité "mixte" que l'on retrouve dans une multitude de domaines. Ainsi, Awans n'est pas une "ville" mais n'est plus non plus une somme de "villages".

Si l'évolution démographique de la commune d'Awans est démontrée, il convient aussi d'en comprendre les mécanismes. Ainsi, il faut d'abord préciser que le nombre de décès continue à être largement supérieur au nombre de naissances (80 naissances pour 130 décès en 2018, 81 naissances pour 127 décès en 2017). Une situation devenue habituelle sur l'entité et qui reste stable mais s'apparentant plus à une commune rurale.

D'ailleurs, l'indice de fécondité local (1.56 entre 2008 et 2012) est inférieur à celui des entités voisines (1.77 pour Ans, 1.75 pour Crisnée) comme de l'Arrondissement et de la Province (1.8) mais aussi des communes avoisinantes (Annexes 2J et 2K).

Par contre, le bilan migratoire awansois est positif depuis de nombreuses années avec des pointes à 20/1000 habitants certaines années et encore 15.04 en 2017 là où les communes voisines approchent à peine les 10 (Ans est même en négatif en 2017). L'entité attire donc de plus en plus les habitants des communes limitrophes et surtout du centre ville de Liège. Compte tenu du bilan naturel négatif sur le territoire, c'est cette migration qui permet à l'entité d'avoir une évolution positive du nombre de sa population. Une nouvelle caractéristique des communes périurbaines (Annexe 2L). Dernier élément à souligner, la présence de personnes de nationalité étrangère demeure stable et très faible à Awans (5%). La communauté italienne (47% des nationalités étrangères) étant largement la mieux représentée. Un chiffre qui tranche avec la réalité des grandes communes urbaines voisines (Ans 11%, Grâce-Hollogne 14,%) et de l'Arrondissement (13,6%), mais commune avec les communes rurales des environs (5.8% pour Juprelle). (Annexe 2M).

Au niveau de la structure des âges, la "pyramide" de l'entité est "classique" et majoritairement similaire aux communes avoisinantes (Annexe 2I). La moyenne d'âge est désormais de 43.3 ans (42.3 en 2011) et les chiffres de l'IWEPS confirment une base s'érodant alors que 51,2% de la population a plus de 45 ans. Une analyse plus fine permet de démontrer encore plus le vieillissement de la population dont 28.2% a plus de 60 ans (25.5 en 2011) alors que 6.5% a plus de 80 ans. Des chiffres plus proches de la situation de nos voisins "urbains" (Ans, etc.) que des communes rurales (Crisnée, Juprelle) où ce vieillissement est moins marqué. Par contre, alors que les communes "urbaines" voient la proportion des moins de 20 ans progressivement augmenter, on en remarque une diminution à Awans avec seulement 21,8% de la population en 2018 contre 24 en 2011). Une situation qui devient un défi de taille qu'il conviendra de gérer au mieux avec, notamment, la création d'un Plan de Cohésion Social en 2019, ce dernier débutant en janvier 2020 (Annexe 2N).

Pourtant, au niveau de la taille moyenne des ménages, Awans est un bon élève avec un chiffre en 2017 de 2,40 (plus que les communes voisines) alors que la moyenne wallonne est de 16,8, l'Arrondissement 2,15 et la Province de 2,22.

En examinant la composition des ménages (Annexe 20), deux constats s'imposent. D'abord la solitude qui gagne du terrain. En effet, le nombre de ménages d'une personne ne cesse d'augmenter pour représenter 30%. Augmentation aussi des couples (mariés ou non) sans enfants puisque leur chiffre passe à 26% contre 20,5% lors de la dernière demande

d'agrément. Autre élément important, l'éclatement des noyaux familiaux. Ainsi, les couples avec enfants ne représentent plus que 30% de la population contre 40% lors de la précédente demande. Enfin, notons que le groupe "monoparental" s'approche des 13%. Des situations qui influencent aussi le logement sur l'entité avec des habitations plus petites et une grande demande de création d'appartements (division de maisons existantes) afin de répondre à cet éclatement des noyaux familiaux.

Enfin, d'un point de vue économique, les différentes statistiques (exercice 2017 concernant les revenus déclarés pour 2016) continuent de démontrer la richesse potentielle de l'entité et confirment la dynamique locale (annexes 2P et 2Q). Ainsi, selon statbel, le revenu moyen par déclaration fiscale awansoise est de 18.732 euros et demeure stable après avoir encore connu une croissance ces dernières années. Si on s'intéresse au revenu médian servant de base d'analyse à l'IWEPS, on retrouve la même stabilité et le même constat élevé avec un chiffre de 25.000 euros. Ces deux indicateurs tranchent clairement avec les résultats obtenus par les communes situées plus au Sud, plus urbaines, dont les revenus sont bien inférieurs. A ce sujet, comme énormément de points concernant la qualité de vie, Awans est une véritable commune rurale hesbignonne avec le même pouvoir économique élevé. D'ailleurs, le contraste le plus marquant concerne la spécificité du nombre de déclarations fiscales supérieures à 50.000 euros. Ce dernier est en augmentation constante (comme pour les communes rurales) avec 18% des déclarations contre 13,2% lors de la dernière demande d'agrément et de 11% en 2003. Un pouvoir économique qui a de nombreuses répercussions sur la qualité des enseignes commerciales trouvant place dans la localité (annexe 2R).

Une part de plus en plus en plus importante de la population awansoise possède donc des revenus élevés. D'ailleurs, il est aussi important de souligner que la part de la population déclarant des revenus inférieurs à 20.000 euros ne cesse de diminuer. 49% de la population étaient concernés lors du dernier agrément, désormais seulement 38%. Des caractéristiques fiscales qui sont clairement celles des communes du Nord de la Province, toutes avec un ancrage rural très marqué et donc, aussi, un pouvoir d'achat important (exploitants agricoles ou population).

Conclusion

Historiquement commune rurale, Awans en conserve les caractéristiques au niveau de ses petits villages, notamment dans sa densité de population et sa dynamique interne. Cependant, depuis 30 ans, l'entité collationne aussi en de nombreux endroits les différentes caractéristiques des communes périurbaines: boom démographique continu et très marqué, moyens financiers plus importants, pyramide des âges spécifique. En termes d'évolution de la population, deux scénarios peuvent être envisagés pour Awans selon le Bureau du Plan:

- Le premier prend en compte les facteurs démographiques d'évolution (décès, naissances, migrations internes et migrations externes). En reportant les indices d'évolution au niveau de la commune, la population projetée se chiffrerait à 9.800 personnes en 2025.
- Le 2e scénario se base sur une progression plus forte, correspondant à celle enregistrée depuis les huit dernières années. La population atteindrait ainsi les 10.500 habitants d'ici 2025.

Pour sa part, Walstat place également Awans dans les communes qui vont continuer à avoir une évolution démographique importante avec un indicateur de 109 entre 2018 et 2033 (Annexe 2S).

Selon l'IWEPS, peu importe le nombre total d'habitants, la population des plus de 65 ans devrait y être très importante.

Une augmentation et un vieillissement qui auront un impact conséquent sur la gestion de l'entité. Comme la dualité entre dynamique rurale et urbaine, ces différents éléments seront à prendre en considération dans les différents projets qui seront envisagés. Ainsi, la mise en place d'un Plan de Cohésion Sociale, l'amélioration de la mobilité inter-villages et de multiples initiatives intergénérationnelles ont été pointées par la nouvelle note de politique générale.

Au niveau des revenus, Awans se trouve également dans le peloton de tête régional, ce qui confirme une nouvelle fois la dualité de la localité: clairement rurale dans son fonctionnement mais disposant désormais des avantages (et inconvénients) de la ville. Awans ne peut se qualifier autrement que de commune périurbaine: "Aux portes de Liège".

3.2.1.3. Économie / Emploi

A. L'économie

L'entité d'Awans est en plein boom depuis plusieurs années et le constat ne fait que se confirmer. Ainsi, selon les chiffres de Walstat (et Forem), entre 1999 et 2009, l'entité était celle ayant connu l'une des plus grandes augmentations du nombre "d'établissements" recensés sur son territoire, passant de 176 à 218. Une dynamique qui n'a fait que s'accroître puisque, de cette date à juin 2017, le nombre d'établissements a encore augmenté de 34% pour atteindre 292 établissements recensés (Annexes 3A et 3B). Une évolution qui laisse Awans dans le top 3 liégeois en la matière, loin devant la moyenne de l'Arrondissement et des communes voisines (8.5% pour Ans, stagnation pour Juprelle).

Une analyse corroborée par les chiffres de Statbel portant, eux, sur les établissements assujettis à la TVA (Annexe 3C). Là encore, Awans passe de 633 en 2010 à 712 en 2014 et 810 en 2018. Et la comparaison avec les communes avoisinantes démontre aussi la dynamique accentuée au niveau de l'entité par rapport à Ans (de 1485 à 1544 sur la même période) ou Juprelle (549 à 670).

Enfin, notons une troisième source confirmant ce boom économique en la personne de la société GRAYDON fournisseuse de données économiques qui voit en Awans un "point chaud" avec plus de 1200 entrées pour la seule entité.

Sur le terrain, suite au travail de recensement effectué par l'ADL depuis sa création le 1er décembre 2008, il existe désormais une cartographie précise des différents secteurs présents à Awans. En date du 1er juillet 2019, on dénombrait 740 acteurs économiques dans la base de données de l'Agence. Un chiffre qui n'a fait qu'augmenter malgré le climat économique difficile des dernières années: 584 acteurs économiques en 2012 pour la dernière demande d'agrément.

Une augmentation qui s'explique évidemment par la situation géographique exceptionnelle de l'entité d'Awans qui est particulièrement prisée par les investisseurs. Très bien desservie au niveau routier et accueillant un grand transit en direction d'Ans, Liège ou encore Tongres, la commune dispose d'un potentiel économique que la diversité de l'offre actuellement présente sur l'entité ne fait que confirmer. Et si 37 acteurs économiques ont cessé leurs activités durant l'année écoulée, ils ont presque automatiquement été remplacés par une autre entreprise maintenant, par la même, une activité au niveau local. Ainsi, en parallèle, on recensait 50 nouvelles enseignes.

En annexe 3D, plusieurs tableaux reprennent les différents acteurs économiques de l'entité. Il y a celui de l'ADL mais aussi de Statbel pour évoquer une répartition plus "scolaire" mais avec des chiffres similaires. Et s'il est ici impossible d'analyser en profondeur tous les secteurs professionnels présents sur l'entité, plusieurs d'entre eux méritent qu'on s'y attarde. Que ce soit en termes d'emploi ou de chiffre d'affaire, ils permettent de comprendre la dynamique actuelle du territoire d'Awans. L'analyse débutera avec quelques professions spécifiques majeures avant d'élargir la réflexion aux grands secteurs d'activités.

1. L'agriculture

De manière historique, la Hesbaye liégeoise est caractérisée par l'existence de nombreuses grandes fermes. L'entité d'Awans ne déroge pas à la règle avec un secteur agricole très important. Avec 76% du territoire, ce sont donc un peu moins de 2.100 hectares qui sont aujourd'hui encore occupés par les activités agricoles. Une superficie qui reste relativement stable puisqu'elle était de 2140 hectares en 1981 après avoir connu une pointe de 2175 hectares en 2003. Le boom économique local et la création de nombreuses zones spécifiques (un Parc d'Activités Economiques, deux shoppings) n'a finalement plus fait diminuer la surface occupée par l'activité agricole awansoise que de 1.2%, ce qui traduit la volonté locale de conserver sa répartition des sols. D'ailleurs, ce sont majoritairement des espaces traditionnellement occupés par des agriculteurs qui ont eu tendance à disparaître pour retrouver leur affectation initiale à savoir des zones d'habitats et/ou destinées à des activités économiques, l'autorité communale veillant à ne pas changer l'affectation des sols à la moindre opportunité. En 2013, l'entité comptait quelques 58 exploitations (recensement annuel). Même si la taille de ces exploitations varie fortement, leur nombre demeure relativement stable (66 exploitations en 2011) alors qu'il tend à s'affaiblir de manière très marquée dans la majorité des communes de la région liégeoise.

Il est toute fois important de préciser que la taille des exploitations actives ne cesse d'augmenter. Une concentration des terres qui est encore plus marquée que ce que ces chiffres ne laissent apparaître puisque plusieurs de ces exploitants sont en réalité des personnes en activité complémentaire ayant un autre emploi principal et opérant donc sur des exploitations de petites tailles. La tendance est donc très nette : la taille moyenne des exploitations awansoises augmente de manière régulière.

Reste que si le chiffre absolu d'exploitation ne varie que peu, il faut aussi préciser que de plus en plus des 62 acteurs agricoles ne sont en fait plus que des propriétaires terriens. Ces derniers (souvent des personnes âgées voire les veuves des exploitants initiaux) laissent la culture de leurs biens à autrui (souvent un exploitant local). Ces deux éléments mis en parallèle, il apparaît que le nombre de personnes travaillant réellement dans les exploitations agricoles diminue de manière importante. De même, si comme partout ailleurs, le danger du vieillissement des exploitants est présent, on a assisté à la prise en main de plusieurs exploitations par de "jeunes" agriculteurs prenant le relais familial et apportant une nouvelle dynamique avec plus de diversification et, surtout, des collaborations de très haut de gamme (Bière Curtius, restaurants, whisky Belgian Owl, etc.).

Et si l'activité agricole est fortement présente à Awans, une dernière nuance s'impose. En effet, d'un point de vue économique, on ne dénombre que 10 acteurs agricoles proposant des produits en vente directe à la population. Dans les faits, presque la totalité des productions locales (culture ou d'élevage) est vendue à de grandes firmes (voir aussi le point "agriculture" de ce diagnostic).

Les activités agricoles ont donc encore un impact capital sur le paysage, la production de richesses et la dynamique de la commune mais, en termes d'emploi et d'activité directe à destination de la population, elles ne sont plus réellement au sommet de la hiérarchie locale.

A noter enfin que la commune ne dispose pas de la moindre ressource forestière.

2. Construction

Contrairement aux activités agricoles dont l'impact au niveau de l'emploi est de plus en plus réduit, le secteur de la construction est particulièrement prospère. Avec plus de 100 sociétés opérant dans ce domaine, voilà identifié l'un des secteurs forts de l'entité avec une offre très diversifiée allant des métiers spécialisés (chapistes, menuisiers, électricien, chauffagiste ou encore maçon) aux sociétés généralistes (entrepreneur général). Une présence qui ne cesse d'augmenter puisque l'on recensait 66 sociétés opérant dans ce milieu en 2010, 73 en 2016 et 109 en 2019.

Dans ce secteur, la taille des sociétés varie fortement. De l'indépendant travaillant seul ou avec l'aide d'une personne, à l'entreprise comptant plus de vingt ouvriers, les deux logiques se côtoient sur l'entité. Précédemment, nous constatons que ce secteur vivait en autarcie, les locaux faisant très peu appel à des sociétés de l'entité travaillant en amont ou en aval de leur propre activité. Une situation qui, si elle n'a pas disparu, s'est un peu estompée grâce au travail de réseautage opéré par l'ADL. Par contre, ces sociétés soulignent toujours que la majorité de leur clientèle n'est pas locale. Un constat que l'Agence tentera d'inverser en mettant en place certaines initiatives spécifiques à ce secteur.

3. Secteur de l'Horeca

Par sa situation géographique et ses sites économiques drainant beaucoup de travailleurs (E40 Business Park, Parc d'Activités Economiques, Shopping Hognoul, etc.), Awans est un lieu de passage important. En plus des habitants, les personnes venant travailler au sein des grands pôles économiques de l'entité (ex: 500 personnes travaillent dans le centre de tri de "bpost") représentent une clientèle très importante pour le secteur de l'Horeca.

Ainsi, on recense 51 acteurs opérant directement dans ce domaine. Snacks, friteries, restaurants et traiteurs, l'offre est variée, tout comme l'origine culinaire (belge, italienne, tunisienne ou encore asiatique). Un chiffre très important et qui ne cesse d'augmenter: 37 acteurs en 2010. Une augmentation qui se fait malheureusement via des doublons dans l'offre et l'origine des acteurs. De plus, si l'offre apparaît largement suffisante en quantité, il manque toujours un établissement de niveau supérieur parfois recherché par les dirigeants d'entreprises.

Parallèlement à cette profusion d'acteurs opérant dans "les métiers de bouche", on doit aussi souligner l'abondance de commerces d'alimentation générale. Aldi, Lidl, Delhaize et, désormais, Intermarché sont présents à Awans et dans des implantations modernisées ces dernières années.

Une situation qui, malheureusement, a débouché sur la désertion des villages de l'entité par les commerces de proximité. En effet, les acteurs du secteur de l'Horeca sont essentiellement localisés le long de la RN3 pour toucher un maximum de personnes. Pourtant, lors de ces 6 dernières années, une superette a retrouvé une place à Othée et Awans, un restaurant a ouvert à Othée (un second en préparation), ce qui indique un petit (car ce sont des projets spécifiques) changement.

4. Automobile

Avec pas moins de 32 exploitations, le secteur automobile est de plus en plus présent (et stable) sur l'entité. Une offre désormais très diversifiée tant au niveau des concessionnaires de toutes marques (Peugeot, Renault, VW, Mitsubishi puis, dernièrement, Opel ou encore Hyundai) que de multiples garages et des importateurs de pièces détachées.

Un secteur fort qui se marque encore une fois dans la région de la RN3 et sur le Parc d'Activités Economiques, délaissant les villages. La seule exception consiste en un garage spécialisé dans l'entretien et la réparation du matériel agricole qui reste implanté à Othée.

5. Commerces

Sur l'ensemble du territoire, on recense de plus en plus de commerces, signe le plus facilement identifiable du boom économique local. Des établissements essentiellement situés le long de la RN3 et représentant le plus gros pourvoyeur d'emplois sur la localité. D'ailleurs, déjà rares et spécifiques, les quelques enseignes demeurant dans les villages sont majoritairement situées à Awans. Une offre qui y est assez diversifiée (un magasin de vêtements, des coiffeurs, des esthéticiennes, un spécialiste dans les articles en cuir, un commerce de décoration d'intérieur, de multiples services, etc.), mais perdant de leur force compte tenu de leur isolement. En effet, il n'existe plus de "rue commerçante" comme a pu l'être la rue de la Station par le passé (lorsqu'Awans y disposait d'une activité industrielle forte). Les différents commerces sont désormais dispersés dans plusieurs rues ce qui ne crée pas un véritable pôle économique au sein du village.

Pour le reste, les commerces sont donc localisés le long de la RN3 et dans les quelques pôles économiques y étant attelés. On y retrouve évidemment les acteurs du secteur de l'automobile, mais aussi 14 commerces d'ameublement (dont IKEA et ses 32.000 m²). 10 autres enseignes sont actives dans le domaine du textile. Un secteur que l'autorité communale tente de bloquer depuis plusieurs années en n'acceptant plus d'autres implantations afin de ne pas susciter trop de concurrence.

Maintenant, ces dernières années, la dynamique de la RN3 a considérablement changé avec la création d'un second centre commercial (Shopping Hognoul). 15 nouvelles enseignes variées mais aussi de nombreux problèmes au niveau de l'aménagement des lieux et de la recherche des investisseurs. A ce niveau, il existe une réelle concurrence avec le Shopping Hognoul, situé à quelques mètres. Par contre, au niveau de l'offre, elle est clairement différente sur les deux sites. L'ADL a réussi à instaurer une dynamique collective sur le Shopping Hognoul avec un propriétaire reprenant enfin la partie communicationnelle et promotionnelle en main avec succès. Une démarche également amorcée sur le Roua Shopping Center mais le Syndic local n'a toujours pas trouvé son mode de fonctionnement. En parallèle de ces deux shoppings, les anciennes usines MCB ont vu leur affectation changer. Un centre d'affaires accompagné de locaux industriels d'une part, ensuite des enseignes commerciales dans le semi-courant lourd (Hubo, Electro dépôt, etc.) d'autre part, le site revit. Il va encore se compléter avec, rapidement, au minimum une jardinerie créant ainsi trois sites commerciaux majeurs sur l'entité.

Une évolution ayant donné lieu, à l'initiative de l'ADL, à la réalisation d'un RUE sur cette zone spécifique pour en programmer le devenir (notamment l'obligation de création d'une route de délestage). En parallèle, toujours à l'initiative de l'ADL, un Schéma de Développement Economique va progressivement voir le jour pour rationaliser le futur de l'entité au niveau commercial prioritairement.

En plus de ces trois pôles et des deux sites plus industriels (Parc d'Activités Economiques et E40 Business Park), il existe encore un nodule commercial autour de l'AD Delhaize regroupant 7 petits commerçants variés.

Enfin, il est important de noter que le commerce ambulante n'existe presque plus sur l'entité. Un marché hebdomadaire se tient bien à Awans et Othée, mais il n'accueille que 2 maraichers historiques, toutes les tentatives de redynamisation ayant échoué faute de clientèle suffisante. Par contre, grâce à l'aide apportée à La Bourrache (ancienne EFT devenue CISP) implantée il y a quelques années, cette dernière organise désormais un marché Bio tous les vendredis des vacances devant les portes de l'enseigne IKEA, une situation unique.

6. Industrie et PME

Secteur phare de l'entité durant les années 60 (notamment au niveau du village d'Awans), l'industrie a connu une période très difficile avant de, désormais, se stabiliser. Ancien plus grand pourvoyeur d'emplois de l'entité, ce domaine d'activités a vu ses plus grands acteurs disparaître: Brouhon-Forges, Estampages ou encore les ascenseurs Kone. Plusieurs grands sites ont été transformés (anciennes usines MCB) et des sites comme l'E40 Business Park tentent de se diversifier. L'activité industrielle se résume de plus en plus à de l'entreposage. Les grandes infrastructures industrielles sont ainsi divisées pour abriter plusieurs PME de moindre importance à l'image de la société CPL Industrie (Chaînes et Presses Liégeoises pour l'Industrie) d'Othée qui cohabite désormais avec trois autres sociétés : VR Machining, Les Ateliers Maquet et IIS. A noter que, contrairement aux commerces notamment, l'implantation des moyennes et petites entreprises est répartie dans toute la commune. Ces activités sont parfois confidentielles et peu connues de la population entourant pourtant souvent ces lieux d'activités. Exemple: un concepteur et réalisateur de valises intelligentes permettant de transporter l'argent de manière sécurisée et officiant dans une cours du village de Villers-l'Evêque.

7. Tourisme

Le tourisme de masse est un secteur inexistant de l'activité économique de l'entité. En effet, on n'y recense aucune structure, association ou groupement à vocation purement touristique. Néanmoins, Awans possède un patrimoine historique assez riche mis par quatre fois en évidence (et avec un énorme succès) par l'Agence lors de l'organisation de "Wallonie Bienvenue" en 2011, 2013, 2015 et 2017. Cependant, ce potentiel n'est "exploité" que par des petites associations se bornant à ne toucher qu'un public local et ne suscitant pas de réel intérêt pour les personnes en dehors de la commune. D'ailleurs, comme au niveau des commerces, il est frappant de constater qu'il n'existe pas d'interaction entre les différents villages, chacun travaillant pour lui et organisant des manifestations restant confinées à cette seule région géographique (voir partie associations).

Par ailleurs, même si l'entité abrite quelques infrastructures exceptionnelles comme le cynodrome d'Awans (unique en Wallonie et ayant accueilli les championnats du monde de la discipline en 1991) ou encore un site permanent de saut à l'élastique (unique dans le Benelux), ces dernières ne sont pas encore suffisamment mises en évidence et laissées à la connaissance d'un public d'initiés.

De même, si l'ensemble de l'entité recense 4 monuments classés (deux églises, le perron d'un village et un tumulus), aucun ne revêt une importance suffisante que pour devenir, à lui seul, un atout touristique.

Pour compléter cet état des lieux, notons qu'il n'existe pas d'hôtel, pas de camping, aucun gîte rural, aucune chambre d'hôte ni même d'hébergement à la ferme sur l'entité. Un constat qui est en passe de considérablement changer. En effet, si une première possibilité de dormir sur l'entité a vu le jour (un gîte d'une chambre), d'autres initiatives sont soutenues par l'ADL et devraient voir le jour. Chambres d'hôtes, logements insolites, etc, les projets débutent avec, évidemment, la perspective du développement de l'aéroport en toile de fond.

Mais on voit aussi la perspective d'un tourisme d'un jour progressivement se concrétiser avec l'arrivée de projets ludiques et de loisirs qui font que lors des 6 prochaines années, l'ADL aura de multiples opportunités à concrétiser pour développer ce secteur précis.

Enfin, concernant le tourisme sexuel, qui était autrefois assez développé le long de la RN3, il est en nette régression et combattu par la commune. Plusieurs bâtiments abritant ces activités ont d'ailleurs été rachetés et transformés en commerces lors des dernières années.

B. L'emploi

Selon les chiffres de Walstat (annexe 3E), le taux d'emploi à Awans est de 62.2%, le plaçant dans les bons élèves d'autant qu'il reste particulièrement stable dans le temps, ayant même tendance à encore s'améliorer. En effet, ce chiffre était de 61.1% lors de la dernière demande d'agrément. A titre de comparaison, l'IWEPS montre que cette tendance n'est pas similaire dans toutes les communes limitrophes à Awans. En effet, chaque année, l'écart avec les communes voisines "urbaines" augmente alors qu'il diminue par rapport aux communes "rurales".

De même, le taux d'activité est lui de 70,4%. A ce niveau aussi, la stabilité (voire amélioration) est de mise avec 69,4% lors de la dernière demande d'agrément et avec la même conclusion qu'au point précédent (annexe 3G).

Au 30 juin 2018, Awans totalisait 483 personnes demandeuses d'emploi. Un chiffre qui demeure stable malgré l'augmentation de la population et qui n'avait pas non plus augmenté au plus fort de la crise économique: 450 en 2013, 462 en 2012, 439 en 2011, 443 en 2010, 459 en 2009, 411 en 2008 et 434 en 2007 et un pic de 518 personnes en 2006. Le taux de chômage est lui aussi en diminution, passant de 12,6% en 2013 à 11.7% actuellement (annexe 3H).

D'autres évolutions sont à mettre en avant. Ainsi, les femmes enregistrent 13.2% de chômage contre 11.7% pour les hommes. Un écart qui ne cesse de se résorber année après année. De même, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi longue durée ne cesse de diminuer pour atteindre 2.2% contre 3% en 2008. Au final, et c'est logique, seuls les demandeurs d'emploi de moins de 6 mois augmentent: 3.4% de la population contre 3% en 2008.

Concernant le niveau d'études, on peut constater que le profil change aussi car le nombre de demandeurs d'emploi au niveau d'études faible est en chute libre: 155 actuellement contre 246 en 2006. Diminution aussi pour les niveaux d'études moyens: 170 contre 209. En parallèle, les demandeurs d'emploi avec un niveau d'études supérieur reste stable: 85 contre 83.

Au niveau de l'âge des demandeurs d'emploi, le constat est le même que dans les communes avoisinantes à savoir que le nombre de personnes âgées de 50 ans et plus n'a fait qu'augmenter contrairement aux autres catégories d'âge. Une augmentation qui s'est arrêtée il y a trois ans mais qui demeure toujours significative. Ainsi, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont passés de 86 en 2006 à 124 alors que, parallèlement, les demandeurs entre 18 et 24 ans passaient de 120 à 81 et ceux de 25 à 49 de 333 à 202 soit une diminution très claire.

En termes d'accueil et d'aide aux demandeurs d'emploi, la situation ne s'est en rien améliorée depuis le dernier agrément. En effet, la commune d'Awans ne dispose que d'une ALE (Agence Locale pour l'Emploi) qui emploie une personne à seulement 1/5 temps et aux actions plus que limitées. Aucune maison de l'emploi n'est présente au sein de la commune. De plus, il n'existe pas réellement de service assurant un suivi personnalisé des demandeurs d'emploi, les employés du Service Social awansois ayant également d'autres matières à gérer. Le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) a mis en place un partenariat avec son homologue d'Ans pour que certains demandeurs d'emploi de l'entité puissent aussi y bénéficier d'une aide plus personnelle. Néanmoins, cette possibilité est d'une part méconnue et ne s'adresse qu'à une petite partie de la population ciblée tout en ne représentant, d'autre part, qu'une solution annexe palliant au fait que ce genre d'aide sur le long terme n'existe pas à Awans. Une démarche de changements semble néanmoins en marche et fait l'objet de plusieurs projets concrets dans cette demande d'agrément.

Si on se place maintenant du côté des personnes actives, il est logique de constater que le boom économique actuel entraîne un climat positif pour l'emploi. Ainsi, tant au niveau des postes de salariés que des indépendants (annexe 3G), les chiffres sont en hausse. Concernant les emplois de salariés, après une période de stagnation entre 1997 et 2005 (+9%), on a vu les chiffres s'affoler entre 2005 et 2009: 67% de postes supplémentaires ont été créés. Et si les chiffres sont devenus moins spectaculaires, ils continuent d'augmenter annuellement, à l'image de ce qui se passe dans les communes avoisinantes.

Lors de la précédente demande d'agrément, nous avons évidemment souligné l'incroyable évolution des salariés dans le secteur public passant de 335 postes à 1144. Un chiffre s'expliquant par l'arrivée du centre de tri de Bpost et ses 500 postes (sous différentes modalités). Désormais, ce sont les chiffres dans le secteur privé qui remontent avec 75%

des travailleurs y étant salariés (contre 60% en 2008) et le secteur public passant de 39.4% à 24% pour un retour plus à la normale au regard des situations de la Province de Liège.

Au niveau du secteur d'activités maintenant: 53% des emplois de salariés sont actifs dans les commerces (IKEA comme plus gros pourvoyeur d'emploi), transport et secteur Horeca. 16% au niveau de l'Administration (Bpost), 10% au niveau des services (sociétés dans le médical) et 7% au niveau de la communication et de l'information (annexe 3H). Si l'on examine les indépendants, l'augmentation est également importante. En 2011, le Forem en recensait 739, ce qui représente une proportion de 7,9 pour 100 habitants, un chiffre largement supérieur à la situation de beaucoup de communes voisines. Depuis, le chiffre a continué à augmenter, Walstat en recensant 844 fin 2018. Pour Awans, cela représente 13.3% de la population active. Un chiffre semblable aux autres communes rurales (13.5 pour Juprelle, 14.1 pour Crisnée) et s'écartant de plus en plus des communes urbaines (9.8 pour Ans et 9.5 pour Grâce-Hollogne) (Annexes 3J).

Toujours via l'analyse des informations de Walstat (qui ajoute les aidants au statut d'indépendant), on voit clairement une augmentation du nombre de personnes déclarées en activité complémentaires (50% de plus en 20 ans). Mais la plus grande augmentation a clairement été celle des personnes continuant à travailler après leur retraite puisque leur nombre a augmenté de 150% durant le même laps de temps.

Il est aussi important d'évoquer la situation de l'intérim. A ce titre, à Awans, les chiffres sont clairement en hausse (notamment via l'ouverture de magasins) à l'image de ceux de la Wallonie. Reste qu'il est important de noter la part plus importante des hommes dans ce type d'emploi (notamment dans les postes demandés de manière saisonnière dans le monde agricole) (Annexe 3K).

Enfin, si on examine la situation des "employeurs", les choses n'ont plus changé depuis la précédente demande d'agrément, Bpost (500 postes), le magasin IKEA (450 emplois) et le concepteur informatique NSI (200 personnes) sont toujours les trois plus grands pourvoyeurs d'emploi au sein de la commune. Fort de sa vingtaine d'enseignes, l'ouverture du "Roua Shopping Center" il y a cinq ans a offert de nouvelles opportunités d'emploi sur le territoire local. Des enseignes commerciales de toutes tailles et dans tous les secteurs expliquant clairement l'augmentation des chiffres d'emploi actuel sur l'entité. A ce site, s'ajoutent ceux du Parc d'Activités Economiques désormais rempli avec des sociétés de tailles diverses mais jamais équivalent au trio de tête. Ainsi, avec un peu plus de 70 postes, DHL (arrivé en 2009) demeure la seconde enseigne la plus importante des lieux derrière Bpost. Enfin, il est aussi important de noter la réaffectation de l'ancienne usine MCB, en cours de finalisation avec l'arrivée du dernier opérateur, représentant les changements majeurs de ces six dernières années. Enfin, pour encore peaufiner cette analyse, au niveau statistique, une analyse en finesse est possible grâce à l'annexe 3L relative à la taille des entreprises. Ainsi, si on rappelle que, depuis 2008, Awans enregistre encore une augmentation de 50% du nombre d'entreprises présentes sur son sol (200 à presque 300), chiffres différents des communes avoisinantes. En effet, sur ce laps de temps, Grâce-Hollogne (via l'aéroport et deux centres économiques) enregistre un +24% (désormais 524 entreprises), Juprelle plafonne à 13% (130 à 147), Ans à 12% (624 à 702) et Crisnée 11% (58 à 67). Bien loin des 44% awansois.

Une évolution qui continue à se faire principalement via des petites et moyennes structures. En effet, c'est dans les entreprises de 1 à 4 travailleurs et de 10 à 19 travailleurs que l'entité voit ses chiffres décoller. Dans les autres catégories, Awans progresse de manière faible, contrairement à Grâce-Hollogne qui, lui, enregistre les arrivées de multiples très gros pourvoyeurs d'emploi de plus de 100 personnes via le développement de l'aéroport.

Comme demandé par les agents de la DGO6, nous intégrons enfin les indicateurs généraux qui ont parfois été évoqués précédemment:

- Nombre d'indépendants sur le territoire: 844 fin 2018 selon Walstat.
- Nombre de nouveaux commerces: 49 nouvelles entrées (toujours en activité au moment de cette demande) dans la base de données économiques de l'Agence + des associations.
- Répartition de ces commerces entre catégories: Annexe 3D de cette demande.
- Nombre de producteurs vendant en circuit court: 15 et 7 artisans (voir la brochure "Consommer Awansois" éditée en septembre 2019 et accessible sur le site de l'Agence).

Conclusion

Si Awans possède toujours un secteur agricole fort au niveau de la superficie utilisée, la commune continue à vivre un boom économique important grâce à son emplacement stratégique et (prochainement) sa proximité de Bierset. L'entité est désormais clairement devenue un pôle "shopping" de première importance. Les investisseurs demeurent nombreux avec des répercussions importantes sur le fonctionnement de la localité.

Ayant laissant son passé industriel derrière elle, la commune est donc clairement devenue un lieu prisé par le commerce de tous types (alors que le SPW n'y voit qu'un nodule dévolu au semi-courant lourd) mais aussi par des activités spécifiques comme l'automobile et le secteur de la construction.

Encore plus que par le passé, le grand défi pour l'ADL est de réussir à faire cohabiter ces différentes enseignes tout en rationalisant les prochains projets qui pourraient voir le jour. A l'initiative de l'Agence, une Etude commerciale va être réalisée et une réorganisation profonde de l'analyse économique locale va s'opérer.

Un travail de communication, de réseautage et de communication est donc plus que jamais primordial afin de conserver un développement harmonieux et respectueux du cadre de vie. A noter qu'on ne dénombre aucun site dangereux. Ainsi, il n'y a pas d'incinérateur, de centre d'enfouissement ou d'entreprise à haut risque (SEVESO, etc.) sur le sol local. Une situation économique positive ayant toujours des retombées positive au niveau de l'emploi. En plus de l'augmentation du nombre d'indépendants, il est aussi important de souligner (annexe 3M) que le statut "personne physique" demeure majoritaire sur l'entité.

Néanmoins, au niveau de l'aide aux demandeurs d'emploi, force est de constater qu'il persiste un manque à Awans. Que ce soit au niveau de la clarté des aides apportées par les différents acteurs, des domaines de compétence, mais aussi de la visibilité à la population, la situation actuelle doit être améliorée. Un paramètre auquel l'Agence va tenter de remédier via une réflexion poussée avec le CPAS et les services concernés ayant, notamment, abouti à la création d'un PCS.

3.2.1.4. Habitat / Logement / Pression foncière

Selon les dernières informations statistiques croisées des sites Statbel et Walstat, on peut voir que le marché a trouvé sa vitesse de croisière et que la terrible augmentation du début des années 2000 est arrêtée (Annexe 4A). Ainsi, on dénombre 15% de la superficie du territoire bâtie, un chiffre qui reste assez constant (14,% en 2010) et qui s'inscrit dans la politique des nouvelles instances politiques locales à savoir de limiter le développement immobilier. A titre de comparaison, les commune urbaines comme Ans et Grâce-Hollogne sont à 30% alors que Tongres et Juprelle sont également à 15%. Sur son territoire, Awans compte 4115 bâtiments. Evidemment, les logements y sont majoritaires mais, très clairement, on assiste à une diminution de leur croissance (Annexe 4B). En effet, début des années 2000, plusieurs lotissements et grands immeubles à appartements ont été construits. Une tendance désormais moins forte suite au positionnement de l'autorité communale d'adhérer au Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège (sdalg). ce dernier explique qu'Awans est en seconde couronne de Liège et doit diminuer sa production de logements pour inverser le mouvement d'étalement urbain et redonner une position forte à la ville de Liège. Cela a pour effet que l'entité doit réduire le nombre de logements produits, et donc appliquer strictement le SDC par rapport à la densité de logement.

Pratiquement, les immeubles ne peuvent plus être implantés que sur la RN3 afin de la densifier alors qu'au cœur des villages, la subdivision des maisons est en diminution. A titre d'exemple, entre novembre 2018 et juin 2019, 81 logements ont été refusés afin de tenter de tendre vers la politique régionale visant à stopper la désertification de Liège.

En parallèle à cette dynamique, il apparaît aussi très clairement que les terrains propices à l'augmentation du logement sont de plus en plus rares. De ce fait, les projets sont de moins en moins nombreux.

Cependant, l'effet sur la pression foncière est inverse. Car, il est clair que la demande demeure extrêmement forte. Ainsi, tant au niveau des surfaces commerciales que des habitations, les prix ne cessent de monter (plus de 100 euros du m² pour des terrains à bâtir, entre 150 et 200 pour les terrains commerciaux). Ainsi, le chiffres médian de l'immobilier est clairement reparti à la hausse (Annexe 4C).

Au niveau des caractéristiques urbanistiques, les chiffres restent désormais assez stables, le boom des espaces commerciaux construits n'étant plus d'actualité et la commune ayant, là aussi clairement décidé de prendre les choses en main. Ainsi, l'autorité communale s'est clairement positionnée pour minimiser les nouvelles constructions commerciales et surtout occuper/réaménager les bâtiments actuellement vides. 40 % (contre 45,25% en 2012) des bâtiments sont des maisons isolées et représentent toujours la majorité du bâti. Un pourcentage qui diminue donc au contraire des demi-façades (30%) et des constructions fermées (20%) ce qui illustre la volonté communale.

Enfin, confirmation de cette analyse, l'âge des logements a vu sa proportion changer car (Annexe 4E) le pourcentage de nouvelles constructions (après 2011) reste faible.

La commune tente également de rester performante au niveau des logements sociaux (270) avec, clairement, une répartition plus marquée dans sa partie Sud. On pointera aussi la création réussie et positive de l' AIS "Aux portes de Liège" qui met sur le marché plusieurs logements pour les personnes les plus démunies en prenant en charge une partie du loyer à verser aux propriétaires.

Au travers de l'adoption du PCS (2019 et lancé en janvier 2020), la question de l'accès au logement est clairement un point qui sera à améliorer.

Conclusion

Comme le démontrent les différents indicateurs énumérés ci-dessus, les booms économiques et démographiques continuent à se conjuguer avec une augmentation du logement sur l'entité, mais de manière de moins en moins importante suite à la raréfaction des terrains, à une grande pression foncière et un positionnement des autorités communales visant à préserver le cadre de vie.

Pour les jeunes ou les personnes aux revenus modestes, le nombre restreint d'appartements, le nombre largement majoritaire des maisons unifamiliales et l'augmentation des prix représentent des obstacles trop importants que pour devenir propriétaires sur l'entité où, simplement, pour venir s'y installer.

Néanmoins, ces éléments n'empêchent pas la population et le bâti awansois d'augmenter de manière régulière. Même les prix (parfois excessifs) demandés pour des terrains à vocation économique n'effraient pas les investisseurs.

3.2.1.5. Agriculture

Comme déjà évoqué dans le point concernant l'économie et l'emploi, le secteur de l'agriculture est très important à Awans. Tant au niveau du territoire (76% du sol est dédié à ce secteur) que de l'activité économique, l'entité est modelée par ce secteur professionnel (Annexe 5A). En 2013, exploitants et propriétaires terriens représentaient encore 62 acteurs économiques sur l'entité. Des chiffres restés stables depuis et qui confirment l'analyse faite, en 2015, par le journal "La Meuse" qui démontrait qu'Awans était la commune à avoir perdu le moins d'activité agricole en Province de Liège (Annexe 5B). Un secteur relativement diversifié au niveau de ses productions mais aussi assez frileux concernant la recherche de nouveaux créneaux plus rentables.

Géographiquement, la partie Nord de la commune est celle abritant le plus d'agriculteurs. Ainsi, tant à Othée qu'à Villers-l'Évêque, on dénombre 20 acteurs agricoles. Au niveau de sa partie Sud, la commune compte encore 8 exploitants dans le village d'Awans, 6 à Hognoul et également 8 dans le petit village de Fooz. Cette forte présence des agriculteurs (tant en nombre qu'en concentration dans certaines parties des villages) donne évidemment le cachet rural de l'entité, ce qui explique encore une fois les dynamiques différentes rencontrées au Nord et au Sud de la commune.

En ce qui concerne les activités, ces acteurs se partagent entre l'agriculture et l'élevage. Au niveau des produits cultivés, on pointera les céréales (surtout le froment d'hiver, l'épeautre et l'orge d'hiver), les cultures fourragères (essentiellement le maïs) mais aussi les plantes industrielles (dont évidemment les betteraves sucrières et

la chicorée) ainsi que les fruits (fraises, cerises, etc.). Ces derniers représentent le créneau le plus porteur au niveau de la vente directe à la population. Par contre, le secteur brassicole (plantation, séchage ou brasserie) représente une option vers laquelle les acteurs locaux se dirigent.

En ce qui concerne l'élevage, l'activité à destination des bovins (élevage et engraissement du Blanc Bleu Belge et de la Limousine notamment) est la plus répandue, mais on retrouve aussi quelques exploitations travaillant au niveau des produits laitiers. Reste que cette activité agricole (culture ou élevage), est presque exclusivement dirigée vers la vente aux sociétés industrielles.

La vente directe aux consommateurs ne représente donc pas un secteur fort sur l'entité. Néanmoins, avec le temps et les interpellations de l'ADL, on assiste progressivement à une évolution dans le secteur en même temps qu'une prise de conscience collective au niveau d'une remise en question du mode d'alimentation. Ainsi, on dénombre désormais plus de 10 exploitants actifs dans ce créneau de la vente directe mais toujours de manière anecdotique. Par contre, via des personnes de plus en plus dynamiques avec qui l'Agence travaille tant au niveau de la promotion que de l'installation et des débouchés commerciaux, des partenariats locaux voient le jour et la qualité des productions de l'entité peuvent être mises en avant. Ces dernières années, on a ainsi vu trois superettes de quartier s'organiser et vendre des produits locaux et des alentours. Un restaurant implanté au cœur du village ne travaille qu'avec des produits locaux et le premier projet de l'Agence, le Potager Collectif, connaît toujours un énorme succès (Annexe 5C).

A ce titre, la labellisation d'Awans comme Commune du commerce équitable est très importante car, via le 6e pilier de cette action, c'est tout une série d'actions à destination directe du secteur agricole qui va voir le jour. Cette demande d'Agrément comprend plusieurs Objectifs en la matière dans la Priorité 3.

Enfin, comme lors de la précédente demande d'Agrément, il est important de souligner l'attention toute particulière du secteur agricole awansois envers l'environnement. Ainsi, à l'initiative des acteurs locaux, Awans a été une commune pionnière en matière d'actions environnementales (collectes des huiles usagées, création de sacs-poubelle spécifiques, tournées collectives des pneus, etc.) qui ont été reprises par de nombreuses ADL par la suite. Une nouvelle initiative dans le secteur est d'ailleurs également programmée.

Conclusion

Le secteur de l'agriculture est donc présent mais aussi très important pour l'entité d'Awans. Modelant le paysage, pourvoyeur d'emploi (moins que par le passé) et de richesses, il représente l'une des deux facettes majeures de la commune. Cependant, bien que stable, ce secteur professionnel se révèle fermé et peu innovant. Depuis sa création, l'Agence a noué des liens de confiance avec ces acteurs et plusieurs Objectifs de cette demande d'Agrément y sont encore consacrés. Grâce à un véritable travail de fond avec les acteurs du secteur et une implication citoyenne lors du projet "Awans commune du commerce équitable", une dynamique nouvelle est en marche. Présence de jeunes agriculteurs regardant de l'avant, partenariat avec de grands "produits" (Curtius, Belgian Owl) et des enseignes faisant l'actualité, le secteur est progressivement en mouvement même si la vente directe ne représente toujours qu'une part infime de l'activité du secteur. Reste qu'à l'image du fantastique investissement des acteurs locaux (en plus des produits équitables) lors de nos 10 ans, une réelle opportunité s'ouvre dans le secteur (Annexe 5D).

3.2.1.6. Environnement / Cadre de vie

Le cadre de vie awansois est relativement différent en fonction de la partie de l'entité que vous examinez. Plusieurs situations cohabitent avec une différence énorme selon que l'on envisage la situation dans les villages ou celle de la RN3 et ses environs. Au niveau des villages, dans sa majorité, l'environnement awansois est caractéristique à celui de la Hesbaye traditionnelle. Un paysage en openfield composé de villages enserrés dans une auréole herbagère avec quelques vergers anciens. On y parle de village "en tas"

regroupant des maisons jointives, s'alignant le long des routes, pour former un ensemble resserré mais bien individualisé. Des caractéristiques qui se retrouvent essentiellement au Nord de la commune.

Le Sud de l'entité ayant une vocation agricole moins marquée est caractérisé par un habitat plus dense. Une situation particulièrement visible dans le village d'Awans où l'activité industrielle a marqué tant le paysage (bâtiments industriels se caractérisant par des gabarits et des matériaux qui créent une rupture vis-à-vis du cadre bâti traditionnel) que l'habitat (nombreuses maisons mitoyennes et serrées).

Evidemment, il demeure une troisième situation complètement différente. Elle rassemble la RN3 et les terrains avoisinants où la densification est de plus en plus marquée. Les champs bordant cet axe routier il y a encore 20 ans ont laissé place à des bâtiments économiques (commerces, garages, complexes divers, etc.) s'imbriquant dans des maisons d'habitation.

En 2005, une étude de l'INS a permis de déterminer le sentiment de la population awansoise par rapport à la qualité de la vie dans l'entité. On pouvait notamment y relever que 58,3% des citoyens jugeaient la commune de manière satisfaisante, ce qui était un taux supérieur à celui de la Région wallonne et de la Province de Liège. Seules 10,4% des personnes considéraient Awans peu agréable au niveau de ce paramètre. Cette étude n'a pas été renouvelée, mais la dynamique positive est restée sensiblement identique, assurément au niveau de la vie dans les villages. En effet, les différentes instances communales s'attèlent à préserver au maximum la qualité de la vie tout en tentant de solutionner les sources de nuisances, notamment au niveau de la salubrité publique (les incivilités sont nombreuses dans ce domaine).

Evidemment, l'analyse serait moins positive si on ne prenait en compte que la RN3 où les nuisances sont bien plus marquées. En plus d'un trafic en nette augmentation (voir point suivant), les soucis de salubrité et de sécurité sont plus délicats et retiennent toute l'attention des pouvoirs locaux. D'ailleurs, si le développement économique demeure en plein boom, l'objectif de ces dernières années a clairement été de le limiter afin de diminuer les nuisances qui devenaient de plus en plus importantes. Avec l'ouverture du Roua Shopping Center et la réaffectation de l'ancienne usine MCB (voir points précédents), l'entité a vu ses "pôles" commerciaux se démultiplier. Une situation qui ne pouvait continuer. Ainsi, alors que l'ADL en a été l'impulseur, l'administration communale a réalisé un RUE (désormais SOL) spécifique à la zone commerciale pour en définir son évolution. La conclusion a clairement été de ralentir ce boom économique, la volonté de l'autorité communale allant dans le même sens que l'étude du SEGEFA (Annexe 6A).

De même, au moment de réaliser le PCS communal (mai 2019), les consultations citoyennes ont clairement permis de relever la diminution de la qualité de vie sur le point précis de la mobilité et de l'accessibilité. Pour ces différentes raisons, les différents projets immobiliers sont examinés de manière bien plus précise avec la qualité du cadre de vie comme priorité claire. Des éléments que l'ADL constate lors des différentes réunions de la CCATM à laquelle elle participe quand il est question de points économiques, souvent largement débattus.

Ensuite, il faut aussi souligner une autre source de nuisances, externe cette fois, puisqu'il s'agit de la proximité avec l'aéroport de Bierset. Ces dernières années, le site est en pleine expansion, les arrivées se multiplient comme l'augmentation du charroi (dans le ciel comme sur la route). A ce sujet, il est confirmé (et défendu par l'autorité communale) qu'aucun charroi routier supplémentaire ne sera dirigé vers l'entité et qu'une zone tampon importante sera mise en place pour ne pas empiéter sur le cadre de vie local.

Enfin, suite au travail effectué par la FRW lors de la rédaction du PCDR il y a quelques années, des manques au niveau du cadre de vie apparaissaient très clairement. On y pointait notamment l'absence d'espaces communautaires majeurs (parcs, places aménagées, agora, etc.), de maisons de quartier dont le fonctionnement était à revoir, la revitalisation des marchés ou encore le manque d'activités de type ludique mis en avant par la consultation populaire. Ces dernières années, peu d'initiatives ont été prises dans ces domaines au niveau communal mais l'ADL a opéré dans les activités "économiques". Ainsi, une redynamisation des marchés locaux a été effectuée (mais la

situation est redevenue égale à celle avant l'action de l'Agence en deux ans) alors que l'aspect "ludique" est clairement en pleine évolution et fait l'objet de plusieurs actions dans cette demande d'agrément.

Conclusion

Awans est une commune où il fait bon vivre. L'agitation de la RN3 et des différents pôles économiques apporte évidemment des nuisances (principalement au niveau de la mobilité, analysée au point suivant) mais, la vie dans les villages est agréable. L'offre commerciale locale est plus que suffisante vu le développement des différentes enseignes sur la RN3, l'enseignement des plus jeunes peut se faire dans chaque village (voir la partie Enseignement), les activités organisées sont nombreuses et le sentiment de sécurité est présent. Awans n'est pas confronté à de la grosse délinquance et sa quiétude est fort prisée, même si une attention particulière doit être portée aux jeunes adolescents.

Néanmoins, il ne faut pas éluder que certains points noirs restent à améliorer. De manière globale, on pointera l'offre de transports en commun (voir point suivant), le manque d'infrastructures communautaires, la création d'activités ne se limitant pas à un seul village (voir la partie concernant les associations) ou encore le bilan "social" du PCS qui est à parfaire.

Reste qu'au final, Awans est une commune qui attire (augmentation de la population). Son positionnement géographique fait que l'entité représente un lieu de vie rural très prisé à l'entrée de la ville de Liège vers laquelle énormément d'habitants vont travailler.

3.2.1.7. Mobilité

Pour faire un point complet concernant la mobilité au sein de l'entité, il était préférable d'envisager plusieurs aspects. Le premier concerne l'accès à la commune. A ce niveau, entrer dans Awans est aisé grâce à l'importance du réseau autoroutier et routier desservant l'entité. Située juste au Nord de l'échangeur de Loncin et possédant sa propre sortie d'autoroute (31 sur l'E40), la commune est accessible depuis toutes les autoroutes avoisinantes: Aachen (E40), Anvers (E313), Bruxelles (E40), Maastricht (E25), Luxembourg (E25) et Namur (E42). Suite à la finalisation du tunnel de Cointe, cette accessibilité n'a été qu'accrue.

En plus des autoroutes, l'accessibilité à Awans est facilitée par la présence de la RN3 traversant la commune. Cette dernière permet au trafic environnant de traverser de manière aisée l'entité. Ce réseau routier est dense et permet également une liaison facile entre tous les villages de l'entité. Il reste stable au fil des années et la volonté communale est de le maintenir. Au total, la localité d'Awans compte 114 km d'infrastructure routière. Les autoroutes s'étendent sur 5,39 km. Au niveau interne, le réseau routier communal représente 97,77 km et le réseau routier régional sur le territoire se chiffre à 10,8 km.

Ces différents réseaux routiers cohabitent et interagissent via de nombreux carrefours. Ainsi, sur l'ensemble de l'entité, on ne dénombre que trois sites dotés de feux de signalisation (Sortie d'autoroute, entrée Shopping Hognoul sur la RN3 et une entrée/sortie Parc d'Activités Economiques sur la RN3). Parallèlement, pour fluidifier la mobilité sur les grands axes, plusieurs grands rond-points (dont certains repensés dernièrement) occupent une place vitale sur le territoire. A l'inverse, le centre de plusieurs villages comporte des carrefours importants rassemblant un grand nombre de voiries (Awans, Foz et Villers-l'Evêque) à côté de quelques (rares) petits rond-points. Au niveau des services, différentes lignes de bus desservent la commune et chaque village figure sur le trajet d'au moins une ligne. Awans bénéficie donc d'une connexion "bus" vers Liège plus que correcte. Malheureusement, on note l'absence de lignes "transversales", ce qui rendent les déplacements entre les différents villages de l'entité très difficiles, notamment l'accès au centre administratif de la commune depuis la partie Nord de celle-ci. Ce point a encore été souligné lors de la consultation citoyenne relative au nouveau PCS communal, aboutissant à un projet de navette locale (annexe 8B relative à la partie "social").

A ce dispositif s'ajoute un arrêt ferroviaire au niveau de la halte SNCB de Bierset-Awans. Mais aucun service de la SNCB n'y est désormais plus disponible. Une halte très peu utilisée, tant suite au peu de trains s'y arrêtant mais surtout en raison de son

absence de connexion au réseau de bus. En effet, pour quitter ce point d'arrêt SNCB, les voyageurs n'ont d'autre option que la marche, la voiture ou le vélo (rien n'y est aménagé). Dès lors, les gares d'Ans et de Liège-Guillemins constituent les noeuds de desserte principaux vers Awans alors que ce point d'arrêt pourrait tout de même constituer un atout.

Pour en finir avec l'accessibilité, il n'existe pas de station de voitures partagées ni d'emplacement de taxi sur le territoire communal. Par contre, via les infrastructures IKEA, un parking de covoiturage reconnu par le SPW est présent sur l'entité.

Parallèlement, on constate un manque d'infrastructures concernant les modes de déplacement doux. Les piétons disposent de peu de trottoirs et d'accotements sur une partie importante du territoire, alors que les personnes à mobilité réduite font face à un manque quasi-total d'équipements (hormis au niveau du village d'Hognoul où se trouve la structure pour personnes handicapées: AVJ pluriel) et que les cyclistes manquent également d'implantations propres à l'exception de celle mise en place sur la RN3. Une situation qui tend à changer avec l'introduction du projet "Véloroute de la Bière" (Priorité 3).

Au regard de ces différents éléments, un constat identique à celui fait il y a 6 ans est à renouveler: il n'existe pas d'alternative intéressante ou efficace à la voiture individuelle. Compte tenu du fait que la majorité de la population travaille en dehors de l'entité (Annexe B du point précédent), la mobilité est un point crucial. Ainsi, comme le montre l'annexe 7A, le parc automobile ne cesse d'augmenter pour plafonner à 6754 véhicules. On notera aussi que cette "obligation" de posséder un véhicule individuel se traduit au niveau du parc automobile. Ainsi, entre 2005 et 2012, on a enregistré une augmentation de 20% des immatriculations de véhicules neufs (543 à 652) et 11% d'occasion (647 à 720) sur l'entité. Désormais, on dépasse pour la 3e année consécutive, les 750 immatriculations de véhicules neufs par année mais aussi d'occasion (Annexe 7B).

Sans la moindre surprise, on constate que le parc automobile local est plus que majoritairement (78%) composé de véhicules privés (annexe 7C). Après les voitures privées, c'est le transport de marchandises qui représente la majorité des véhicules (Annexe 7D).

Dès lors, en termes d'évolution, le volume du trafic routier est en constante progression sur l'entité. Les différents comptages réalisés sur la RN3 et aux environs par de multiples acteurs (SPW, bureau d'étude et commerces envisageant une future implantation) sont similaires, mais il n'existe pas de chiffres à jour (Walstat ou stabel). Si le diagnostic réalisé par la société Planeco en vue de la rédaction du PCM (Plan Communal de Mobilité) permet d'avoir une idée précise du charroi, il n'évoque pas le futur. Mais les recensements réalisés par le SPW évoquent un trafic tournant à 9.000 véhicules par jour sur la RN3 en 2007, plus de 15.000 véhicules par jour en 2012 et 25.000 dans les prochains mois avec la finalisation de la réaffectation de l'usine MCB. Des chiffres qui ont été pris en compte lors de la réalisation du RUE (désormais SOL) sur une partie économique de l'entité il y a une année et soulevant la problématique majeure de la commune. Ainsi, il est désormais clair que tout nouveau développement économique doit se faire dans le cadre de la création d'une nouvelle voie parallèle à la RN3 qui délesterait cette dernière d'une partie du trafic.

Conclusion

Si l'entité d'Awans jouit d'une accessibilité on ne peut plus facile et d'un réseau routier très performant permettant une circulation entre les villages, le boom économique actuel pousse ces équipements au maximum de leurs possibilités. Ainsi, avec le développement du Shopping Hognoul, du Parc d'Activités Economiques, l'arrivée du Roua Shopping Center et la réaffectation de l'usine MCB, la saturation est proche. Pour éviter cela, il est impératif que des mesures soient prises. Dès lors, en plus des conclusions du RUE, la question de la mobilité est devenue le point central par lequel tout projet de développement (économique ou privé) est examiné afin de ne pas franchir ce cap de la saturation.

Au Nord de l'entité, les tracteurs doivent cohabiter avec les voitures particulières. Au niveau de la RN3, les poids lourds et autres véhicules professionnels doivent partager la route de manière parfois difficile avec les voitures des particuliers. Dans le Sud,

voitures privées, véhicules agricoles et poids lourds se succèdent dans un balai parfois dangereux. Heureusement, les chiffres concernant les accidents et des victimes sur les routes locales n'augmentent pas (Annexe 7E).

Outre des aménagements routiers planifiés et une analyse pointue de tous les nouveaux projets, pour améliorer la mobilité locale, d'autres efforts sont à faire, notamment au niveau des moyens de transports doux ou de l'offre de services publics. Actuellement, les travailleurs venant sur l'entité n'ont d'autre choix que d'utiliser leur voiture personnelle. D'ailleurs, cette condition est obligatoire dans la majorité des offres d'emploi locales. Dès lors, il est important de désormais veiller à implanter les activités tertiaires dans des zones accessibles facilement, en priorité en transports en commun.

3.2.1.8. Culture, Sport, Monde associatif

Le monde associatif est extrêmement présent, dynamique et développé sur l'entité.

Ainsi, on dénombre une trentaine de clubs sportifs et une quarantaine d'associations culturelles et sociales. Un chiffre qui demeure stable au fil des années.

Au niveau sportif, l'entité regroupe plusieurs disciplines allant du basket au bodybuilding en passant par les arts martiaux ou encore le tennis de table. Néanmoins, aucun de ces clubs n'évolue dans les divisions supérieures de leur sport respectif, si ce n'est des activités plus confidentielles comme le club de Krav Maga ayant participé aux championnats du monde ou le Vovinam Viet Vo Dao qui les a même organisés.

Au niveau des associations, les domaines d'actions sont également très variés. Que ce soit en termes de loisirs (club photos, peinture, informatique, scrapbooking, etc.), de culture (troupes de théâtre, chorales, fanfares, etc.) ou encore de travail de la mémoire, le panel est très étoffé.

Maintenant, il est à noter le rajeunissement de certaines activités avec, notamment, des comités de jeunes très dynamiques dans certains villages.

Au niveau des infrastructures, Awans dispose d'un Foyer Culturel établi à Hognoul. Une petite salle, pouvant accueillir des spectacles devant 100 spectateurs maximum, ayant été remise à neuf en 2010. Différentes associations viennent profiter de ce bâtiment pour y organiser des ateliers peinture, des cours de danse ou encore du bricolage. Sur le même site, il existe un Cyber espace doté d'une dizaine d'ordinateurs pouvant être mis à la disposition de la population ou utilisés pour des cours d'informatique. Sous-exploité, il fait l'objet d'une fiche action au sein du plan stratégique de l'ADL. Les lieux sont administrés par une association para-communale autonome (employés communaux pour la gestion au quotidien et bénévoles pour la mise en place et l'impulsion au moyen d'un Conseil culturel très dynamique).

Au niveau de la jeunesse et de l'intergénérationnel (les deux compétences sont liées), un animateur temps plein a été engagé en 2018. De quoi augmenter les retombées vis à vis de ce public spécifique. On notera aussi l'existence de l'AMO "La Boussole", officiant aussi à Ans, dont les initiatives envers les jeunes sont importantes.

Au niveau culturel, la minuscule bibliothèque a disparu il y a quelques années mais des journées du livre et la création de boîtes à livres publiques compensent cette perte. On pointera aussi la présence d'un hall omnisports, de quelques plaines de jeux, de terrains de basket extérieurs mais aussi de terrains de football. Ces différentes infrastructures sont occupées à 100% par des clubs sportifs ainsi que des associations culturelles de l'entité mais aussi de l'extérieur. Un manque historique important existe à ce niveau, notamment dans le Nord de l'entité.

Plusieurs salles communales sont également réparties dans les différents villages et permettent d'accueillir les réunions d'associations et de clubs sportifs. Néanmoins, une salle de grande envergure (avec une gestion dynamique) manque cruellement sur l'entité. Un manque qui sera comblé suite au projet de réhabilitation d'une Maison de Quartier polyvalente au centre d'Awans. Emanant du PCDR et identifié comme priorité 1, ce projet auquel l'ADL est associé afin d'y apporter sa connaissance des besoins des forces vives locales, est dans sa dernière phase administrative avant le début des travaux.

Au niveau historique, Awans possède un passé très important. Malheureusement, peu de traces en restent encore. Comme expliqué dans la partie relative au Tourisme, il n'existe aucune association locale ayant réellement pour but (et dotée de moyens suffisants) de faire connaître certains sites, lieux ou activités à un large public.

Néanmoins, au travers du vestige des "Qualités Village", une dimension historique apparaît dans plusieurs manifestations organisées au Nord du pays (Villers-l'Evêque et Othée).

Malheureusement, comme au niveau des acteurs économiques, les synergies entre les différentes associations/clubs sont très rares. A l'image des "Qualité village" ou des associations pour anciens combattants spécifiques à chaque village de l'entité. Chacun "travaille" dans sa spécificité, avec son public propre et avec ses habitudes. Même si la portée de plusieurs organisations (spectacles, concerts, etc.) pourrait se voir augmentée via un travail en commun, la communication est difficile. L'avènement des réseaux sociaux sur internet permet un rayonnement un peu plus important des informations locales, mais plusieurs activités ou projets pourraient bénéficier de retombées bien plus importantes si une synergie locale faisait son apparition. Enfin, on mentionnera le fait que la Ligue des familles n'est pas présente sur l'entité, au contraire d'une Maison de la Croix-Rouge. On ne dénombre pas non plus le moindre service-club de type Lions ou Rotary directement implanté sur la localité même si un BNI "Ans Excellence" a vu le jour (avec l'aide ponctuelle de l'ADL) il y a peu avec plusieurs acteurs de l'entité y figurant.

Conclusion

Le réseau associatif (culturel et sportif) est présent, dynamique, varié... mais travaille de manière individualiste et sans réelle coordination. Pourtant, les succès rencontrés par l'opération "Wallonie Bienvenue" organisée par l'ADL 4 fois par le passé ont montré qu'il pouvait y avoir des événements d'ampleur sur l'entité.

Cependant, il convient de cultiver un climat de confiance, de coopération et d'entraide entre les différentes forces vives locales afin de traduire tout le dynamisme de l'entité dans des manifestations de plus grande ampleur n'étant pas uniquement réservée à un public d'avertis.

Les infrastructures (même s'il existe un petit manque), la matière et les acteurs sont présents. Mais il reste encore le plus difficile: réussir à leur faire jouer une partition commune. "Associer des associations" est un défi qui ne pourra être réussi que via un travail de longue haleine. Néanmoins, cela porte clairement ses fruits à l'image de l'initiative "Awans commune du commerce équitable" coordonnée par l'ADL et permettant à des associations, aux écoles et à la population de se mobiliser autour de la réflexion concernant les modes d'alimentation alternatifs.

3.2.1.9. Enseignement

L'offre disponible sur l'entité est relativement importante, notamment pour le premier âge de scolarité. Avant cela, sur un site unique localisé au centre du village d'Awans, il existe deux Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance (MCAE) destinées aux enfants de 0 à 3 ans. Au total, elles ont une capacité de 24 places. Parallèlement, l'entité dispose de 6 accueillantes conventionnées d'enfants à domicile pour un total de 24 places. A cela s'ajoute encore quelques accueillantes non conventionnées permettant d'augmenter légèrement ce chiffre.

Cependant, ce premier dispositif ne suffit pas à rencontrer les demandes dont beaucoup se voient refusées. Entre la population locale et les nombreux travailleurs extérieurs, les candidatures sont très nombreuses. Plusieurs porteurs de projets envisagent d'ailleurs de s'installer dans ce domaine, certains étant suivis par l'Agence.

Au niveau des études maternelles et primaires, les deux réseaux d'enseignement sont représentés sur l'entité d'Awans et ce, presque dans chaque village. Ainsi, le réseau communal est présent dans quatre des cinq villages:

- une implantation maternelle et primaire à Awans,
 - une implantation maternelle et primaire à Fooz,
 - une implantation maternelle et primaire à Othée,
 - une implantation maternelle et primaire à Villers-l'Evêque.
- Pour sa part, le réseau libre est présent dans trois des cinq villages:
- une implantation maternelle et primaire à Awans,
 - une implantation maternelle et primaire à Villers-l'Evêque,
 - une implantation maternelle à Hognoul.

On constate donc que l'offre est nombreuse et diversifiée. Au total, ces différents établissements regroupent 794 élèves. En juin 2019, les chiffres dans le réseau communal étaient de 385 élèves pour 409 dans le réseau libre. Il apparaît donc que la population scolaire awansoise est équitable entre les deux réseaux.

Au niveau des "options" proposées, il n'y a pas d'immersion (anglais ou néerlandais) reconnue. Néanmoins, depuis un peu plus d'un an, une école privée spécialisée dans l'apprentissage des langues étrangères (Kids and Us) s'est implantée sur l'entité.

Au niveau du parcours éducatif, il n'existe pas d'établissement secondaire et aucune formation qualifiante n'est dispensée par un organisme awansois. Pour poursuivre leur parcours scolaire, les élèves de la localité doivent

Une petite précision s'impose tout de même car, depuis deux ans, l'ancienne Entreprise de Formation par le Travail (désormais CISP - Centre d'Insertion Socioprofessionnelle) "La Bourrache" forme des personnes en maraichage. inévitablement en sortir.

Conclusion

Au niveau du réseau maternel et primaire, l'entité d'Awans possède une infrastructure performante et variée. Un enseignement "classique" dispensé tant par le réseau libre que le réseau communal (entre qui les relations ont parfois été particulièrement tendues). Par contre, au sortir de l'enseignement primaire, les jeunes de l'entité n'ont d'autre choix que de quitter cette dernière puisqu'aucune autre structure n'est présente sur le sol de la commune. D'ailleurs, la situation (financière et géographique) ne s'y prête pas.

Enfin, même si on constate la volonté d'augmenter l'offre au niveau des places de garderie pour les bébés (une accueillante conventionnée supplémentaire et plusieurs autres dossiers en cours), il existe clairement un manque de place disponible.

3.2.1.10. Social

En plus des différents éléments déjà mentionnés dans des parties préalables (emploi, population, logement, etc.), l'entité d'Awans dispose de plusieurs implantations et structures spécifiques au domaine social.

On relèvera d'abord quatre logements d'urgence constitués de trois appartements et d'une maison unifamiliale pouvant accueillir 15 personnes. A cela, on ajoutera 253 logements sociaux locatifs et 21 logements moyens.

Une offre qui a tendance à augmenter de manière régulière pour tenter de répondre à une demande de plus en plus marquée. Ainsi, comme l'a démontré l'analyse du logement local, l'accession à un logement acquisitif est de moins en moins aisée au sein de l'entité (cfr la partie relative au logement et à la pression foncière).

Au niveau de la dynamique, on pointera la création récente d'une Agence Immobilière Sociale. ASBL résultant de la collaboration entre les communes d'Ans, Awans et Grâce-Hollogne, elle permet à des personnes à faibles revenus d'accéder à des biens "privés" à moindre coût, se chargeant de nouer un contrat avec le propriétaire en lui assurant le revenu locatif adéquat. Mentionnons aussi l'I.L.A. (initiative locale d'accueil) mise en place il y a quelques années par le C.P.A.S. destinées aux bénéficiaires du revenu d'intégration pour les candidats réfugiés politiques.

En parallèlement à ces structures "communales", plusieurs initiatives et associations touchant des catégories de personnes bien précises sont également présentes sur le territoire (clubs de pensionnés, associations d'anciens prisonniers de guerre, etc.). Pointons aussi "La Boussole", une AMO (Action en Milieu Ouvert), ayant pour objectif de rencontrer les besoins des 12-18 ans des communes d'Ans et Awans, compte tenu de la différence de territoire, les actions de cette asbl sont essentiellement tournées vers notre voisin.

Dans ce cadre, un agent communal a été engagé pour dynamiser des activités intergénérationnelles. Toujours par rapport au public « jeunes », des initiatives comme le salon du job étudiant ont été mises en place en 2019 (l'ADL était partenaire) et a rencontré un grand succès.

Pour les plus jeunes, de nombreux stages sont organisés pendant les vacances scolaires par l'Administration communale et des acteurs locaux. On pointera aussi un accord avec l'asbl "Infor jeunes Huy", une base de données extrêmement complète aidant les employés awansois à répondre aux éventuelles interrogations des jeunes et de leurs parents. Toujours au niveau de l'implication des plus jeunes, notons l'existence d'un Conseil Communal des enfants.

Concernant les personnes souffrant d'un handicap, le village d'Hognoul accueille AVJ Pluriel. Un service d'aide à la vie journalière particulièrement bien implanté dans un quartier complètement aménagé pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite : 12 maisons sur le site.

Au niveau des personnes âgées la situation est plus que positive. Quatre maisons de repos et soins de grande taille (privées) sont présentes sur l'entité et réparties dans les différents villages. Actuellement, l'entité dispose de 129 lits pour 1000 habitants de plus de 60 ans. Une moyenne largement au-dessus de tous les chiffres des communes avoisinantes (sauf Juprelle) même si elle a tendance à diminuer au fil des années (161 en 2009). Une diminution ne s'expliquant pas par une diminution du nombre de places, mais par une augmentation de la population et principalement de celle de plus de 65 ans (Annexe A).

Enfin, on pointera aussi l'organisation d'un souper annuel pour les pensionnés, l'organisation de vacances à la mer ainsi que des cours d'informatique et de langues. Comme le montre l'annexe B, le pouvoir communal s'est aussi lancé dans le projet d'une navette locale à bas prix. Un projet dans lequel l'ADL sera intégrée au niveau de la phase de réflexion.

Conclusion

Si les personnes âgées et la petite enfance jouissent d'aides nombreuses et variées, plusieurs manques sont criants. La plus flagrante concerne les actions à destination des adolescents qui demeurent minimes même si une tendance laisse espérer un changement. Si les clubs sportifs proposent une alternative intéressante, aucun projet global ne semble actuellement en cours de réflexion.

3.2.1.11. Outils et plans de développement territorial et local et outils d'animation

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Maison de l'emploi | <input checked="" type="checkbox"/> PCDR |
| <input checked="" type="checkbox"/> Maison du tourisme | <input type="checkbox"/> PCDN |
| <input type="checkbox"/> Syndicat d'initiative | <input type="checkbox"/> Projet européen |
| <input type="checkbox"/> Office du tourisme | <input checked="" type="checkbox"/> Contrat de rivière |
| <input type="checkbox"/> Intercommunale de développement économique | <input checked="" type="checkbox"/> Schéma de structure communal |
| <input type="checkbox"/> GAL | <input type="checkbox"/> Parc naturel |
| <input type="checkbox"/> Eco-conseiller | <input checked="" type="checkbox"/> Plan de mobilité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseiller en mobilité | <input type="checkbox"/> Plan de rénovation urbaine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseiller en aménagement du territoire | <input type="checkbox"/> Plan remembrement urbain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Entreprise d'économie sociale | <input type="checkbox"/> Zone naturelle |
| <input checked="" type="checkbox"/> Maison de quartier | <input type="checkbox"/> Patrimoine remarquable |
| <input type="checkbox"/> Autres | |

3.2.2. Avec quelles communes voisines la ou les communes concernées collaborent-elles et pourquoi ?

Actuellement, les collaborations entre la commune d'Awans et d'autres communes sont minimalistes. Seuls celles avec la commune d'Ans sont régulières. Ces actions concernent essentiellement le domaine de l'emploi, le CPAS et les services sociaux awansois s'appuyant sur la Maison de l'Emploi ansoise. On peut également mentionner certaines collaborations entre les services des Travaux et de l'Environnement concernant des problèmes de salubrité dans des zones limitrophes.

Néanmoins, on pointera aussi quelques asbl ayant Awans et Ans comme territoire d'action et que les deux entités subventionnent. On mentionnera ainsi l'AMO "La Boussole" travaillant dans l'aide à la jeunesse. Pour ce public, la Commune dispose aussi d'une convention de partenariat avec Infor Jeunes Huy, collaborateur privilégié pour la mise en place de formations ou du salon de l'emploi.

Au niveau des logements, l'AIS "Porte de Liège" permet à des personnes à faibles moyens d'accéder à du logement de qualité. Son territoire s'étend aussi sur Ans et Saint-Nicolas. Un secteur du logement qui donne aussi lieu à une autre collaboration puisque plusieurs la Société de Logements du Plateau opérant à la fois sur Awans et Ans gère plusieurs localisations.

Enfin, la gestion des forces de police est mutualisée puisqu'Awans fait partie d'une zone comprenant aussi Grâce-Hollogne.

Cependant, force est de constater, que les collaborations sont rares actuellement. Ainsi, Awans ne fait pas partie d'un GAL, aucune action touristique commune n'existe même sous le couvert de la Maison du Tourisme de Liège dont l'entité dépend.

Par contre, à l'avenir, l'économie pourrait favoriser la mise en place de collaborations (intégrant l'ADL) avec Grâce-Hollogne dans le cadre du développement de l'aéroport de Bierset.

Face à ce constat, le maintien de l'ADL apparaît d'autant plus important car l'Agence mène (et a programmé) plusieurs actions en partenariat tant avec des ADL limitrophes qu'avec des communes voisines. Permettre le réseautage entre zones d'activités locales et leurs homologues limitrophes figure dans le plan d'actions tout comme une mise au point envers la Maison de Tourisme de Liège (et de Flandre) représentent des axes majeurs au niveau de ce renouvellement d'Agrément.

3.2.3. Justifiez le choix d'un territoire d'action pertinent pour l'ADL (commune seule ou association de communes)

Depuis presque onze ans, l'ADL opère uniquement sur la commune d'Awans. Un espace clairement défini disposant d'une dynamique propre que l'on ne retrouve pas dans les communes avoisinantes. En effet, comme le diagnostic n'a cessé de le démontrer, Awans vit avec une dualité: un caractère rural et un boom économique exceptionnel qu'il convient maintenant d'organiser et de limiter.

Deux éléments ne se retrouvant simultanément dans aucune autre commune avoisinante. Ainsi, au Sud, Ans et Grâce-Hollogne sont des communes périurbaines devant faire face à un déclin de leur importance (population, commerce, richesses) et où l'aspect rural est minime voire inexistant. A l'inverse, au Nord (Juprelle, Crisnée, etc.), des communes rurales mais ne bénéficiant pas de l'incroyable boom économique awansois.

La pertinence du territoire ne fait aucun doute d'autant qu'il y a encore énormément de choses à mettre en place au moment où de nouveaux défis se matérialisent également. Sur l'entité, l'ADL est le seul "opérateur" se chargeant de la matière économique, un agent communal à tiers-temps prenant l'aspect "légal" en charge. Vu son expérience, l'ADL a désormais un statut qui lui permet d'objectiver la situation sur ce territoire où les opportunités foisonnent. En matière économique, le nouveau pouvoir politique insiste pour que l'Agence soit le point d'entrée privilégié rendant des avis d'opportunités pris en compte dans les décisions. Pour cela, une Etude Economique verra prochainement le jour, dans la foulée du RUE déjà initié par l'Agence.

Comme évoqué dans le diagnostic et l'étude AFOM, la logique omniprésente au moment de la création de l'ADL était l'individualisme. Tant au niveau des agriculteurs, que des associations, des commerces ou des acteurs économiques, les partenariats étaient inexistantes. Depuis, le travail de fond de l'Agence a changé la philosophie. Ainsi, la réussite du 10e anniversaire de l'Agence (200 personnes présentes) a démontré toute l'importance du travail de réseautage que seule l'ADL peut réaliser. Un sujet représentant plusieurs objectifs de cette demande d'Agrément.

Grâce à ses intenses contacts avec le terrain, via le CAWAE (association des commerçants), le Comité de pilotage et le projet "Awans commune du commerce équitable", qui permettent d'ouvrir de plus en plus de portes, notamment en matière de tourisme, de pôle ludique, etc.
Le territoire et la dynamique d'Awans sont donc à la fois pertinents et suffisants au travail d'une ADL.

3.2.4. Maison de l'Emploi

Existe-t-il une Maison de l'Emploi ?

- oui
 non

3.2.5. Quels acteurs locaux privés et publics avez-vous consultés lors de la réalisation du diagnostic de territoire et lors de l'établissement du plan d'action?

Secteurs	Liste
Secteur économique	<p>Les réunions du Comité de Pilotage (regroupant une dizaine d'acteurs locaux) et du CAWAE (association des acteurs économiques (rassemblant de 40 membres) ont permis de vérifier/affiner le diagnostic et le plan stratégique.</p> <p>Les "grands" acteurs (IKEA, Bpost, etc.) ont aussi été consultés de manière spécifique tout comme les pôles économiques: Parc d'Activités Economiques, E40 Business Park, Shopping Hognoul, etc.</p> <p>Enfin, nos différentes actions de réseautage ont permis de prendre la température dans différents secteurs.</p> <p>L'UCM et la SPI sont des partenaires privilégiés intégrés dans la démarche.</p>
Secteur social	<p>Le service social communal (en plus de l'aide lors du PCS), le nouvel animateur des actions intergénérationnelles et l'ALE ont été des partenaires de choix pour un diagnostic local pointu.</p> <p>En restructuration, le CPAS a également été consulté pour renforcer le partenariat et pour s'assurer de la complémentarité des différents projets programmés.</p> <p>Les rencontres avec AVJ Pluriel et l'AIS ont permis d'encre renforcer les synergies avec le monde du handicap et du logement.</p> <p>Concernant les demandeurs d'emploi, des rencontres spécifiques avec le Forem ou des organismes de formations ont eu lieu.</p>
Secteurs culturel et touristique	<p>L'organisation d'actions comme "Wallonie Bienvenue" (4 reprises) et la tenue d'une base de données locale ont permis d'avoir des contacts avec les associations locales afin d'intégrer leur vision à ce diagnostic.</p> <p>Les responsables organisationnels du Foyer Culturel ont été consultés et intégrés dans la réflexion du plan d'actions.</p> <p>Les responsables des lieux touristiques (actuels et futurs) ont été rencontrés pour prochainement lancer des projets.</p> <p>L'agent communal en charge de la compétence associe depuis peu l'ADL à tous ses contacts en la matière (Maison Tourisme, etc.).</p>
Secteur public	<p>Le Collège communal et chaque chef de service ont été rencontrés pour s'assurer de la cohésion de la démarche.</p> <p>Dans le sein du comité de pilotage du PCDR, l'ADL a pu confronter son diagnostic avec celui de la CLDR et coordonner ses actions.</p> <p>Depuis 2012, l'ADL organise des réunions avec les services des Affaires économiques, de l'Urbanisme et de la Prévention pour analyser les projets économiques et partager une ligne de conduite.</p> <p>Le Forem et les différentes SAACE ont aussi été rencontrées.</p> <p>Le plan stratégique a été réalisé via les conseils de Madame Thomas (DGO6).</p>

Secteur cadre de vie -
environnement

Ayant intégré la CCATM, l'ADL est au contact direct de ses membres (population) et prend connaissance de leurs préoccupations. Dans le cadre de la réalisation du PCS par le service social (plusieurs actions sur le cadre de vie), l'ADL a été présente à des réunions citoyennes pour en tirer certaines stratégies. En première ligne sur le sujet, les agriculteurs ont tous été vus à plusieurs reprises pour établir un plan d'action cohérent. Via "Awans commune du commerce équitable" que l'ADL anime, les réunions soulèvent toutes cette thématique.

3.2.6. Etude atouts, faiblesses, opportunités, menaces (AFOM)

Pour chacun de ces secteurs, présentez d'abord les atouts et les faiblesses, ensuite les opportunités et menaces qui ont été identifiées par l'équipe opérationnelle lors du diagnostic.

3.2.6.1. Secteur économique

N°	Atouts
ASE1	Situation géographique exceptionnelle de l'entité.
ASE2	Présence de l'aéroport de Bierset.
ASE3	Boom économique qui demeure d'actualité et stable.
ASE4	Augmentation du nombre de ménages à revenus élevés sur l'entité avec un indice de richesse en continuelle évolution.
ASE5	Le secteur agricole est très présent et varié (élevage-culture).
ASE6	Secteur de la construction en évolution et pourvoyeur d'emploi.
ASE7	Secteur automobile en augmentation proposant une offre de plus en plus variée.
ASE8	Le tissu des PME est innovant et représente un moteur économique.
ASE9	Esprit d'entreprendre très marqué avec le lancement de nombreux indépendants.
ASE10	Proximité avec le Limbourg-Flandre aboutissant à la présence de nombreux investisseurs-employeurs du Nord du pays.
ASE11	Présence d'activités économiques variées et majoritairement complémentaires.
ASE12	Existence de trois pôles commerciaux (Shopping Hognoul, Roua Shopping Center et ancienne usine MCB) et de deux pôles économiques (E40 Business Park et Parc d'activités).
ASE13	Concentration d'acteurs économiques le long de la RN3 donnant l'illusion d'un embryon de rue commerçante.
ASE14	Existence d'un Comité de Pilotage (ADL) regroupant des acteurs économiques de l'entité.
ASE15	Existence du Cercle AWansois des Acteurs Economiques (CAWAE), ébauche d'une association des commerçants.
ASE16	Présence d'une ADL dont la priorité est le secteur économique.
N°	Faiblesses
FSE1	Logique individualiste encore ancrée de manière historique sur l'entité.
FSE2	Essentiellement du commerce de destination: les clients viennent pour une enseigne spécifique afin de répondre à un besoin mais ne "flânent" pas encore dans plusieurs enseignes de l'entité même quand ces dernières sont réunies sur un site.
FSE3	Secteur de l'industrie en déclin et devant se réinventer (marché de niche).
FSE4	Dégradation des activités purement commerciales dans les villages.
FSE5	L'absence d'activité touristique sur le sol de l'entité entraîne l'inexistence de "rentrée financière" liée à ce secteur.
FSE6	Dispersion géographique des acteurs économiques n'étant pas présents dans l'un les pôles rendant une dynamique collective difficile.

FSE7	Pression foncière et immobilière de plus en plus importante.
FSE8	Manque d'informations (législation, obligations, aides possibles, décisions locales, etc.) à destination des acteurs économiques. Absence de parcours "standardisé" interne à l'entité pour les porteurs de projets.
FSE9	Quelques secteurs professionnels non-représentés sur l'entité: commerce d'accessoires (des bijoux ou encore du parfum), secteur loisir-sport (salle de musculation, vendeur de jeux vidéo-musique, espace ludique pour les enfants) ou encore du logement (hôtel, gîte ou de chambre d'hôte).
FSE10	Concurrence de plus en plus marquée dans certains secteurs (vêtements, Horeca, etc.) et certains sites (deux Shoppings).
N°	Opportunités
OSE1	Développement de l'aéroport de Bierset.
OSE2	Réalisation d'un plan stratégique économique et commercial.
OSE3	Mise en place d'actions collectives (commerciales ou non) fédérant les acteurs locaux.
OSE4	Promotion des produits locaux et de nouveaux débouchés via l'obtention du label "Awans commune du commerce équitable".
OSE5	Compléter les manques présents dans certains secteurs économiques, notamment les loisirs et le tourisme.
OSE6	Densification de la communication de l'ADL (Instagram et YouTube).
OSE7	Plusieurs porteurs de projets (de diverses natures) poussent la porte de l'ADL représentant une opportunité nouvelle de développement local, notamment au niveau économique.
OSE8	Volonté d'objectiver le parcours des investisseurs économiques sur le territoire via un "Guichet unique" à la méthodologie standardisée.
OSE9	Présence de l'ADL au sein de la CPAD de l'UWE pour saisir les opportunités s'offrant pour le PAE awansois.
OSE10	S'il ne reste plus que quelques terrains disponibles, un projet peut encore voir le jour derrière IKEA selon les conclusions du RUE initié par l'ADL.
OSE11	Création d'une nouvelle voirie au départ du site IKEA vers le Parc d'activités afin de délester la RN3.
OSE12	Nouvelle dynamique (promotion et diversification) naissante au niveau du secteur agricole avec l'arrivée de jeunes dans les exploitations.
N°	Menaces
MSE1	Désertification économique des coeurs de village qui ne seraient plus que des cités dortoirs.
MSE2	Accroissement trop important du charroi émanant du développement économique débouchant sur un surplus de problèmes liés à la mobilité.
MSE3	Augmentation des prix des terrains tant à la vente qu'à la location empêchant l'implantation de nouveaux acteurs ou la mise en place de projets.
MSE4	Visibilité de l'ADL à relancer car les chiffres du site (vitrine de l'Agence) sont en baisse.
MSE5	Autonomisation du CAWAE difficile mais projet devant se concrétiser.

3.2.6.2. Secteur social

N°	Atouts
ASS1	Augmentation démographique constante et généralisée.
ASS2	Revenu moyen de la population élevé.
ASS3	Taux d'activités monté à 70.4 (69,4 il y a 6 ans) et d'emploi 62.2 (61,1 il y a 6 ans) élevés et en progression.
ASS4	Présence de plusieurs grands pourvoyeurs d'emploi dans des secteurs variés (IKEA, commerce, Bpost, service public, NSI, DHL, etc.).
ASS5	Cohésion sociale au sein de la majorité des villages avec plusieurs associations s'occupant tant de l'animation locale que sociale.
ASS6	De multiples initiatives sont mises en place pour les personnes âgées leur assurant un confort important.
ASS7	Présence d'une Maison de la Croix-Rouge sur l'entité.
ASS8	Présence d'une entreprise à finalité sociale (Servi+) et d'une CISP (La Bourrache).
ASS9	Présence de la structure AVJ Pluriel travaillant avec des personnes à mobilité réduite.
ASS10	Premier Plan de Cohésion Social réalisé en 2019 (lancement en 2020) avec consultation de l'ADL.

N°	Faiblesses
FSS1	Manque de formation/qualification des demandeurs d'emploi locaux notamment au niveau de la maîtrise du néerlandais.
FSS2	Absence de Maison de l'emploi, de suivi des demandeurs d'emploi et confusion sur les différents "services" opérant dans le domaine de l'emploi.
FSS3	Isolement social mais aussi administratif des habitants des villages car les services communaux ne sont que dans la partie Sud du territoire.
FSS4	Manque d'initiative, d'actions et de projet pour les jeunes adolescents de l'entité.

N°	Opportunités
OSS1	Création régulière d'activités économiques pourvoyeuses d'emplois.
OSS2	Mise en place d'un partenariat plus fort entre ADL et CPAS.
OSS3	Renforcement des missions de l'Action en Milieu Ouvert (La Boussole) sur le sol de l'entité et créations de projets via l'engagement d'un éducateur à Awans.
OSS4	Volonté communale de profiter de la présence d'un Cyber espace en en augmentant l'utilisation.
OSS5	Proximité de la Flandre pouvant déboucher sur des projets éducatifs, intergénérationnels, culturels.
OSS6	L' AIS "Aux Portes de Liège" est une opportunité de mettre des biens privés (notamment ceux imposés lors des nouvelles constructions économiques sur le RN3) à disposition de personnes en difficulté à moindre coût.
OSS7	Le comité de Pilotage du projet "Commune du commerce équitable" animé par l'ADL est un espace d'interaction qui a fait ses preuves.

N°	Menaces
MSS1	Isolement géographique des demandeurs d'emploi et des personnes en difficulté.
MSS2	Vieillesse de plus en plus importante de la population.
MSS3	Les services de l'Agence Locale pour l'Emploi pourraient disparaître.
MSS4	La pression financière et foncière interdisant l'installation des personnes aux moyens les plus faibles.

3.2.6.3. Secteurs culturel et touristique

N°	Atouts
ASCT1	L'entité d'Awans dispose d'un passé et d'une histoire riche.
ASCT2	Associations et personnes ressources tentant de mettre l'histoire, le patrimoine et certains site locaux en évidence.
ASCT3	Présence du seul cynodrome de Wallonie.
ASCT4	Présence du premier centre de trampoline indoor de la Province (porteur de projet ADL).
ASCT5	Présence de la K2 Tower, site de saut à l'élastique permanent unique au Benelux.
ASCT6	Présence d'une glacière en excellent état (mais sur domaine privé).
ASCT7	Existence de la "Route des clochers", une balade s'étendant sur trois communes.
ASCT8	Réussite et mobilisation générale pour les quatre organisations de "Wallonie Bienvenue" réalisées par l'ADL en 2011, 13, 15 et 17.
ASCT9	Existence d'un Foyer Culturel dont la gestion est faite par une asbl avec un Conseil Culturel y impulsant de nombreuses initiatives.
N°	Faiblesses
FSCT1	Absence de site pouvant, à lui seul, susciter une activité touristique.
FSCT2	Aucune association à but touristique, absence de syndicat d'initiative, loin de la Maison du Tourisme de Liège.
FSCT3	Aucune politique communale planifié et organisée en matière de touristique.
FSCT4	Manque d'infrastructure sportives (couvertes) dans la partie Nord de l'entité.
FSCT5	Absence d'une grande salle pouvant accueillir de grandes activités.
N°	Opportunités
OSCT1	Début d'une vision "touristique" (volonté de toucher un plus large public) aux associations.
OSCT2	Potentiel "balade" très important.
OSCT3	Une demande hôtelière de type "business" existe et augmente suite au développement de Bierset.
OSCT4	Une salle polyvalente devrait voir le jour (projet CLDR) permettant de remédier à l'absence de salle de grande taille.
OSCT5	Plusieurs bâtiments agricoles pourraient donner lieu à une réutilisation.
OSCT6	Un centre thermal pourrait voire le jour.
OSCT7	La multiplication des activités de loisirs pourraient faire d'Awans un pôle ludique.
N°	Menaces
MSCT1	Perte d'une partie importante du patrimoine local s'il n'est pas préservé.
MSCT2	Le tourisme sexuel toujours présent sur l'entité véhicule une image négative.

3.2.6.4. Secteur public

N°	Atouts
ASP1	Plan de Développement Rural reconnu par les instances régionales. ADL partenaire lors de la conception et membre du comité de pilotage.
ASP2	Présence d'un commissariat de police sur l'entité.
ASP3	Collaboration très forte entre les services de l'Urbanisme, des Affaires économiques, de la Prévention et de l'ADL.
ASP4	Mise à disposition de plusieurs petites salles communales pouvant accueillir différents événements/réunions/rencontres.
ASP5	Soutien (via la mise à disposition d'un terrain) à un Potager collectif local.
ASP6	Existence d'un site internet communal à destination de la population.
ASP7	Relance des réunions "Chef de services" depuis la nouvelle législature avec présence de l'ADL.
N°	Faiblesses
FSP1	Retard dans la mise en place de plusieurs projets (Mobilité, PCDR, etc.) nécessitant une intervention financière importante.
FSP2	Bibliothèque communale arrêtée.
FSP3	Ni l'administration communale, ni aucun des villages ne sont jumelés avec un autre village/région que ce soit de la communauté européenne ou plus éloigné.
FSP4	Les différents services communaux sont répartis sur 4 sites très distants.
N°	Opportunités
OSP1	Subsidiation maximal possible pour les projets du PCDR.
OSP2	Volonté des autorités communales de réflexion sur le long terme au niveau économique (étude économique programmée après le RUE réalisé il y a deux ans).
OSP3	Labellisation "Awans commune du commerce équitable" ouvrant la porte à de multiples projets (animation et vers le monde agricole) finançables.
OSP4	Projet de centralisation des services communaux (ADL serait aussi concernée).
N°	Menaces
MSP1	La problématique des incivilités est de plus en plus marquée, notamment au niveau des dépôts sauvages d'immondices dans les chemins de remembrements.
MSP2	Pression importante d'acteurs économiques pour la mise en place de leurs projets d'envergure.

3.2.6.5. Secteur cadre de vie - environnement

N°	Atouts
ASCE1	Tranquillité et qualité de vie au sein des différents villages.
ASCE2	Absence de grande délinquance.
ASCE3	L'offre commerciale et de services est riche permettant de ne pas devoir sortir de l'entité.
ASCE4	Sol hesbignon de grande qualité permettant les cultures de qualité.
ASCE5	Réseau routier complet permettant de se déplacer facilement sur l'entité.
ASCE6	Chaque village est desservi pour les transports en communs vers Liège (horaires parfois peu adaptés).
ASCE7	Plan Communal de Mobilité, Plan d'Aménagement du territoire et Schéma de Développement Communal à jour.
ASCE8	Commission Citoyenne d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité en place et très dynamique (ADL en fait partie).
ASCE9	Comité de Pilotage dynamique dans le cadre d'Awans commune du Commerce Equitable, coordonné par l'ADL.
ASCE10	Offre scolaire très importante dans chaque village au niveau des maternels et primaires.
ASCE11	Nombreuses Maisons de repos et soin par rapport à ce que l'on constate dans les autres communes.
N°	Faiblesses
FSCE1	Opposition marquée (dynamisme, vision, etc.) entre le Nord et le Sud de l'entité, entre l'urbain et le rural.
FSCE2	Inutilisation de l'accès ferroviaire d'Awans puisque pas de relais avec transport en commun possible.
FSCE3	Omniprésence de la voiture individuelle.
FSCE4	Manque d'infrastructure favorisant les modes de transports doux et d'aménagement pour les personnes à mobilité réduites.
FSCE5	Absence de structure d'enseignement supérieur/apprentissage sur l'entité.
FSCE6	Absence d'action et de projets avec les jeunes de l'entité et d'espaces communautaires.
FSCE7	Manque de places destinées à l'accueil de la petite enfance.
FSCE8	Problématique de la salubrité le long de la RN3 et dans les chemins de remembrement.
N°	Opportunités
OSCE1	Réflexion en profondeur sur la mobilité (pour favoriser l'économie mais aussi le cadre de vie) et mise en place du PCDM.
OSCE2	Création/remise en état de Maison de quartier pour recréer des lieux de vie, rencontre et d'activités.
OSCE3	Dynamique concernant les productions locales.

OSCE4	Diminuer l'incompréhension entre les points de vue urbain et ruraux au sein de la population.
OSCE5	Structuration de la réflexion concernant le devenir de l'entité afin d'en préserver le caractère rural.
N°	Menaces
MSCE1	Augmentation des nuisances due à l'agrandissement de Bierset.
MSCE2	Accentuation des problèmes de mobilité devenus problématiques.
MSCE3	Généralisation de la problématique de la salubrité.

3.3. Définition des priorités

Listez ci-dessous les différentes priorités (6 maximum) retenues par les acteurs locaux :

N°	Intitulé
1	Favoriser la dynamique locale et l'accès à l'emploi.
2	Développer le potentiel territorial de l'entité et des environs.
3	Développer l'image de la commune d'Awans comme destination touristique (Shopping, gastronomique, ludique, patrimoniale).

3.4. Fixation des objectifs et des actions

3.4.1. Quel est le programme du plan d'actions relatif au projet de développement ?

Déclinez vos priorités en objectifs et actions.